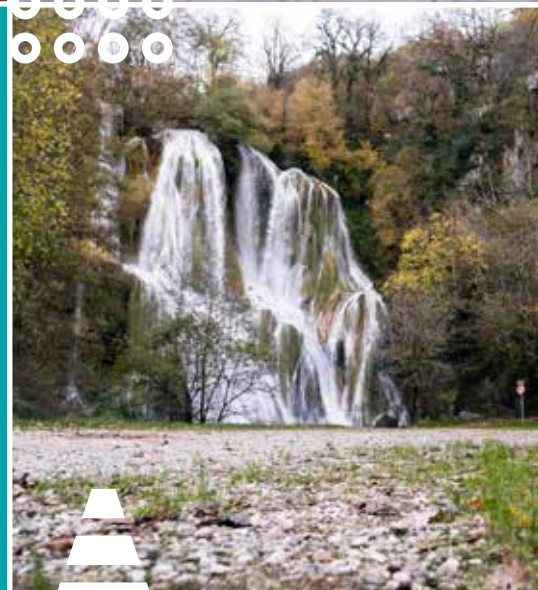




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



BUGEYSUD
Communauté de communes



EDITO

Madame, Monsieur,



Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2025 de la communauté de communes Bugey-Sud.

L'année 2025 a été marquée par l'avancement significatif de plusieurs projets pour notre territoire. Après les phases d'études et de concertation, le temps de la réalisation s'est affirmé, traduisant notre engagement à agir concrètement pour l'avenir du territoire Bugey-Sud.

Parmi ces projets majeurs, la future piscine intercommunale a franchi des étapes décisives, tout comme le projet de siège communautaire, qui incarne notre volonté de doter l'intercommunalité d'un équipement à la fois fonctionnel, accessible et exemplaire sur le plan environnemental.

L'année 2025 a également vu progresser le projet de requalification du site de la cascade de Glandieu, avec une ambition claire : mieux concilier attractivité touristique et préservation de cet espace naturel remarquable. Cette démarche illustre pleinement notre volonté de replacer le développement durable au cœur de nos actions.

Enfin, les aménagements autour de la voie verte Cressin-Rochefort-Culoz-Béon se sont poursuivis, contribuant à renforcer les mobilités douces, la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire.

Ces réalisations témoignent de notre capacité collective à porter des projets d'envergure, utiles au quotidien des habitants comme au rayonnement de Bugey-Sud. Elles sont le fruit d'un travail partenarial étroit et de l'implication constante des élus et des agents.

Je tiens à saluer chaleureusement l'ensemble des élus et des équipes mobilisés, dont l'engagement permet de transformer nos ambitions en actions concrètes.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce document.

La Présidente,
Pauline GODET
Maire de Valromey-sur-Séran



BUGEYSUD
Communauté de communes

Directrice de publication :
Pauline GODET

Conception graphique et rédaction :
Service communication CCBS

Crédits photo : CCBS, Laurent Madelon, Adobe Stock, Frédéric Scali, Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier, Atelier des vergers architecte, Agence Z-architecture, EV4, Thibault Collin, Nadia Berg, E.Blachon, YOCOT.

SOMMAIRE

1. La vie institutionnelle 3

Conseil communautaire.....	5
Commissions intercommunales.....	6

2. Pôle des directions supports 7

Administration générale, juridique et communication.....	8
Ressources humaines.....	10
Finances.....	14
Commande publique.....	18

3. Direction développement, aménagement et promotion du territoire.....19

Economie, emploi et formation.....	20
Tourisme.....	26
Patrimoine.....	30
Culture.....	32
Mobilités.....	34
Aménagement de l'espace et planification.....	38

4. Direction coopération et proximité 42

Secrétariat de mairie itinérant.....	43
Action sociale, santé et politique de la ville.....	44
Maison France Services.....	48
Conseillers numériques.....	50

5. Direction préservation de l'environnement et développement durable 52

Transition écologique.....	53
TRIMAX/Gestion des déchets.....	54
Alimentation (PAT).....	56
Agriculture.....	58
GEMAPI.....	60

6. Direction aménagement technique.....62

Piscine.....	63
Bâtiments.....	64
Voirie.....	66
Systèmes d'information et numérique.....	68

7. Direction eau & assainissement 69

Eau et assainissement.....	70
SPANC.....	72

8. Annexes 73

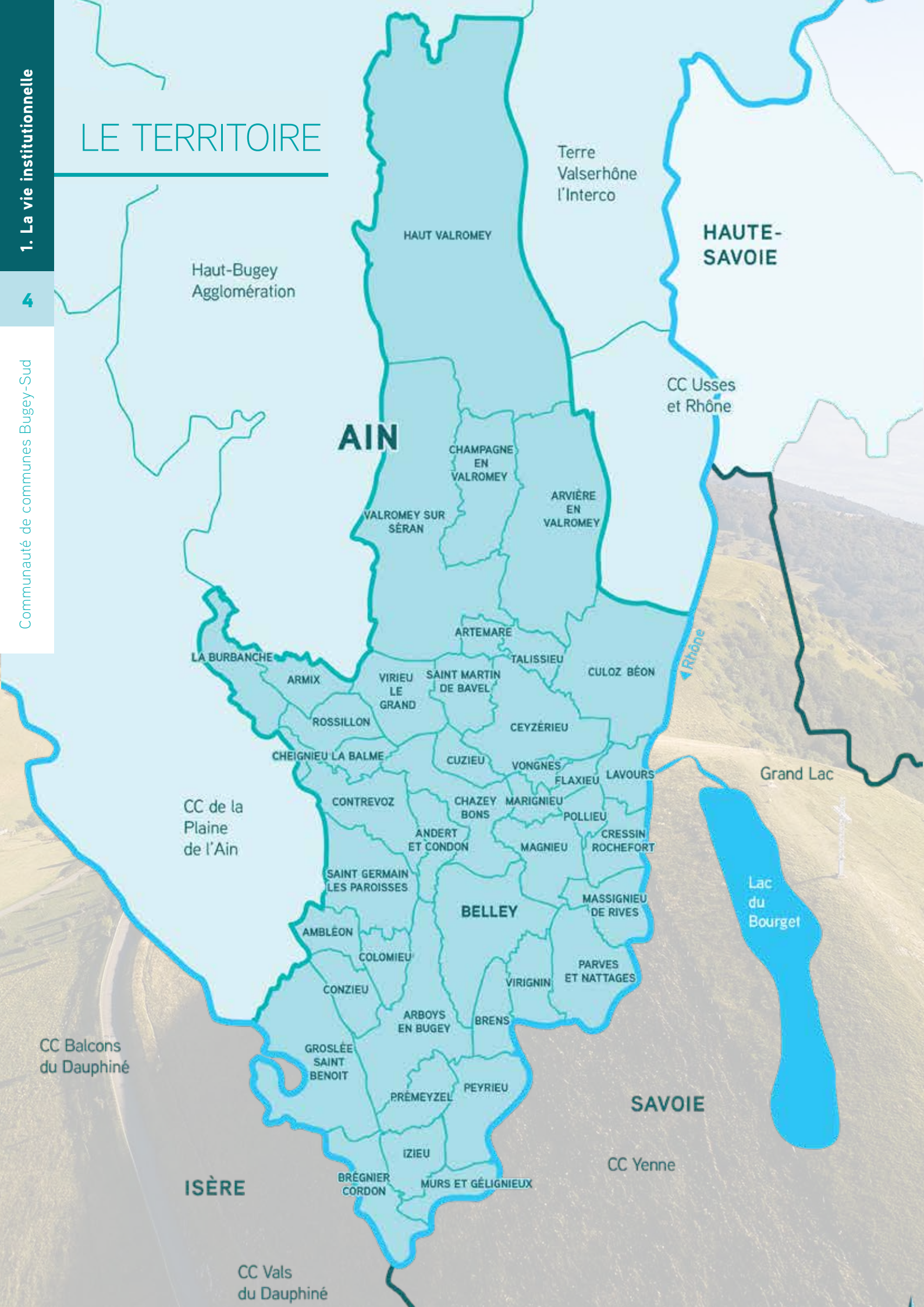
Glossaire.....	74
----------------	----



1. LA VIE INSTITUTIONNELLE



LE TERRITOIRE



Terre
Valserhône
l'Interco

HAUTE-
SAVOIE

Haut-Bugey
Agglomération

AIN

CC Usses
et Rhône

HAUT VALROMEY

CHAMPAGNE
EN
VALROMEY

ARRIERE
EN
VALROMEY

VALROMEY SUR
SÉRAN

ARTEMARE

TALISSIEU

CULOZ BÉON

LA BURBANCHE

ARMIX

VIRIEU
LE
GRAND

SAINT MARTIN
DE BAVEL

ROSSILLON

CHEIGNIEU LA BALME

CUZIEU

VONGNES

FLAXIEU

LAVOURS

CONTREVOZ

CHAZEY
BONS

MARIGNIEU

POLLIEU

CRESSIN
ROCHEFORT

ANDERT
ET CONDON

MAGNIEU

SAINT GERMAIN
LES PAROISSES

BELLEY

MASSIGNIEU
DE RIVES

AMBLÉON

COLOMIEU

CONZIEU

VIRIGNIN

PARVES
ET NATTAGES

ARBOYS
EN BUGEY

BRENS

GROSLEE
SAINT
BENOIT

PREMEYZEL

PEYRIEU

IZIEU

BREGNIER
CORDON

MURS ET GÉLIGNIEUX

SAVOIE

CC Yenne

ISÈRE

CC Vals
du Dauphiné

CC Balcons
du Dauphiné

Grand Lac

Lac
du
Bourget

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



AMBLÉON

BIONDA Annie

ANDERT-ET-CONDON

MARTINAT Francine

ARBOYS-EN-BUGEY

RIERA Michel Charles

ARMIX

VUILLOUD Véronique

ARTEMARE

MASSÉ Emmanuel

ROUX Isabelle

ARVIÈRE-EN-VALROMEY

MEURIAU Annie

BELLEY

BERTHET Jean-Michel

CANOT Dominique

CLUZEL Annie

DA COSTA Angelica

DELPON Annie

DEMENTHON Charlotte

DESCHAMPS Marie-Hélène

HEDON Jean-Yves

LAHUERTA Dimitri

MEYRAND Bernard

PONCY Daniel

RODRIGUEZ Philippe

ROUX Pierre

ROZIER Marie-Christine

SCHREIBER Sylvie

THEVENOT Nadine

BRÉGNIER-CORDON

VERGAIN Thierry

BRENS

AUBRUN Norbert

LACHIZE-PICCINO Sandrine

CEYZÉRIEU

KELLER Myriam

CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

JUILLET Claude

CHAZEY-BONS

FORT Bruno

CHEIGNIEU-LA-BALME

BUET Marc

COLOMIEU

BORGEY Gilles

CONTREVOZ

BALASTRIER Jean-Daniel

CONZIEU

PEZANT Pascal

CRESSIN-ROCHEFORT

CHIFFE Frédéric

CULOZ-BÉON

ANDRÉ-MASSE Franck

FELCI Claude

GUILLAND Marc

LE CERF Céline

PETITE Anne-Laure

RAVIER Danielle

CUZIEU

MARCHAND Stéphanie

FLAXIEU

BAL Serge

GROSLÉE-SAINT-BENOIT

KJAN Marie Odile

SOUDAN Henri

HAUT-VALROMEY

ANCIAN Bernard

BROUSSART Pierre

IZIEU

MARTIN-BARBAZ Denis

LA BURBANCHE

MARIÉ Patrick

LAVOURS

CASANOVAS Chantal jusqu'au

24/08/2025, puis

BOUILLIEN Céline

MAGNIEU

GUITTET Thierry

MARIGNIEU

DEMANGE Pascal

MASSIGNIEU-DE-RIVES

VINETTE Didier

MURS-ET-GÉLIGNIEUX

VALLIN Pierre

PARVES-ET-NATTAGES

BIJOT Jean-François

PEYRIEU

COCHONAT Pierre

POLLIEU

BRUN Jean-Philippe

PRÉMEYZEL

ROPELE Jean-Pierre

ROSSILLON

BOUVIER Georges

ST-GERMAIN-LES-PAROISSES

CASTIN Régis

ST-MARTIN-DE-BAVEL

VINCENT Xavier

TALISSIEU

DEGUISNE Sabrina

VALROMEY-SUR-SÉRAN

BOLON André

GODET Pauline

VIRIEU-LE-GRAND

VALLIN Yvette

VIRIGNIN

BANDET Marcel

VONGNES

GUILLON Pascale

Le bureau exécutif

Pauline GODET
Présidente

Régis CASTIN

1^{er} VP en charge du tourisme, patrimoine, culture, sports et réseaux de mobilité douce

Franck ANDRE-MASSE

2^{ème} VP en charge du projet de territoire, urbanisme et planification, communication

Pierre ROUX

3^{ème} VP en charge des finances

Myriam KELLER

4^{ème} VP en charge du développement économique

Marcel BANDET

5^{ème} VP en charge de la coordination et mutualisation avec les communes, concertation avec les citoyens

Michel Charles RIERA

6^{ème} VP en charge du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), Plan AgroEnvironnemental et Climatique (PAEC), gestion et valorisation des déchets

Jean-Michel BERTHET

7^{ème} VP en charge des bâtiments et de la voirie

Pierre COCHONAT

8^{ème} VP en charge des cycles de l'eau

Francine MARTINAT

9^{ème} VP en charge de la mobilité, politiques de la ville, gens du voyage, enlèvement des animaux errants et fourrière animale

Sylvie SCHREIBER

10^{ème} VP en charge du projet de santé territorial, solidarités et politique de l'habitat

Thierry VERGAIN

Conseiller communautaire délégué à la réhabilitation de la piscine intercommunale





Le bureau exécutif - manque sur la photo : Régis Castin

41 communes(fusion de Ruffieu
et Haut-Valromeu)**1 présidente****10 vice-présidents****1 conseiller délégué
à la réhabilitation
de la piscine
intercommunale****66 délégués
communaux**

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES



Tourisme, patrimoine,
culture, sport



Finances
Ressources humaines



Infrastructures (voirie
et bâtiments)



Développement
économique



Aménagement du territoire,
urbanisme, habitat,
logement



Mobilité, déplacements



Valorisation des déchets,
économie circulaire



Cycles
de l'eau



Transition écologique,
agriculture

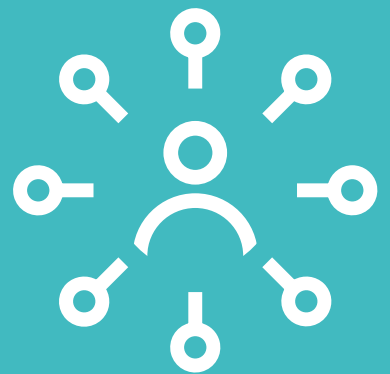


Cadre de vie (politique de la
ville, santé, solidarité, social,
gens du voyage, fourrière
animale)

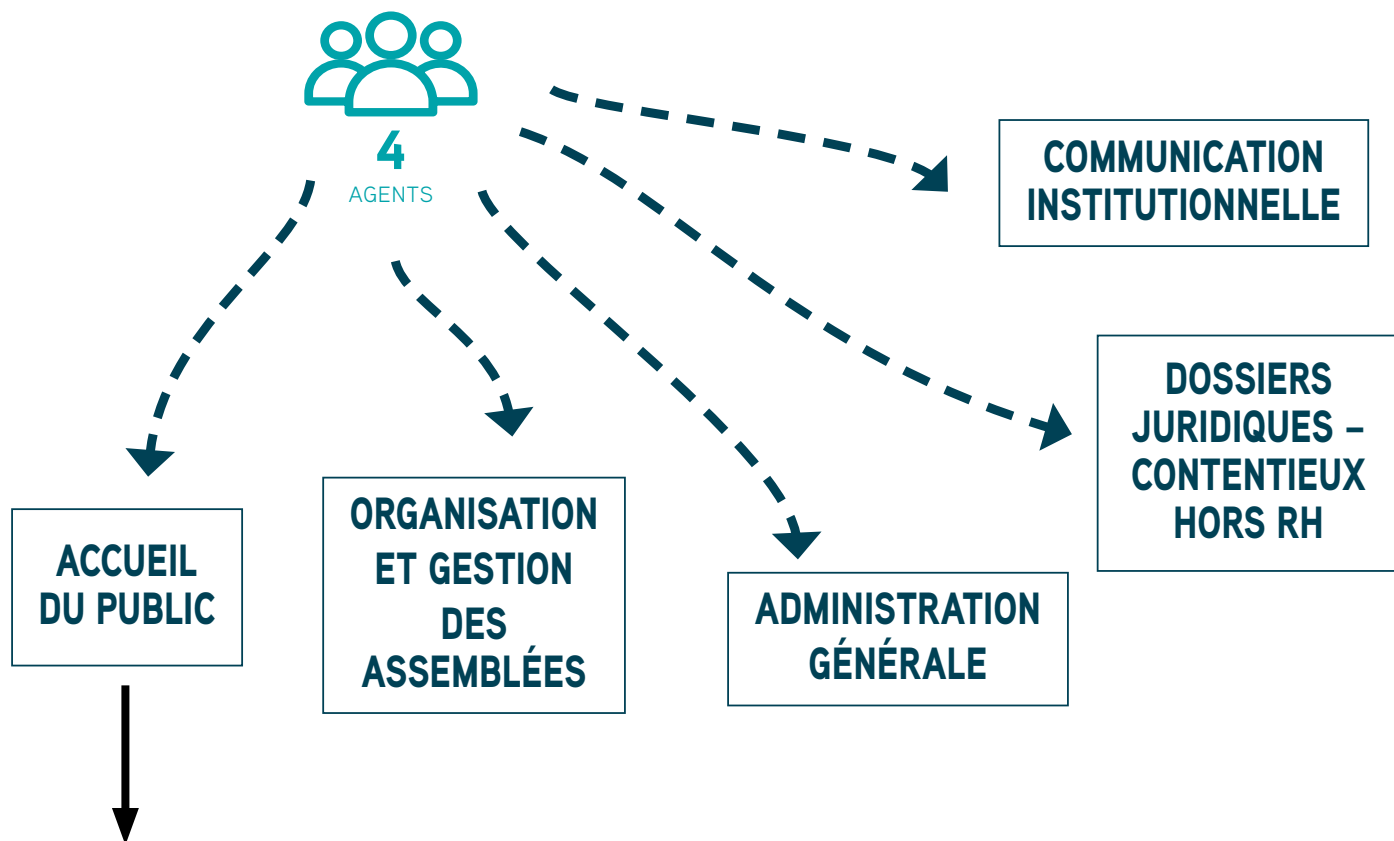


Gouvernance, coopération,
mutualisation, démocratie
participative

2. PÔLE DES DIRECTIONS SUPPORTS



ADMINISTRATION GÉNÉRALE, JURIDIQUE ET COMMUNICATION



3 397

APPELS TÉLÉPHONIQUES

669

VISITEURS



253

DÉLIBÉRATIONS



5

CONSEILS
COMMUNAUTAIRES



10

BUREAUX
DÉCISIONNELS



48

DÉCISIONS
DE LA PRÉSIDENTE



6

CONFÉRENCES DES
MAIRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les faits marquants de 2025...

- Cérémonie des vœux 2025 avec vidéo retrospective
- 2 visites virtuelles de la piscine et du siège
- Captation vidéo de la cérémonie



Cérémonie des vœux 2025 de la CCBS - 09/01/2025

COMMUNICATION

Les faits marquants de 2025...

- 3 magazines réalisés en interne (conception, rédaction)
- Rapport d'activités réalisé en interne (conception, rédaction)
- Organisation de la cérémonie des vœux de la CCBS en 2025
- Communication liée à l'allocation eau + révision du SCOT + les nouveaux aménagements au lac de Virieu-le-Grand + le chantier de la piscine et de Glandieu + les points stop
- 3 lettres aux agriculteurs
- 3 newsletters économie
- Vidéos :
 - Rétrospective de 2025
 - Refonte de la page YouTube et des miniatures
- Reportage photo pour alimentation photothèque et timelapse des chantiers en cours
- Accueil d'un apprenti en communication audiovisuelle

Les réseaux sociaux



FACEBOOK

1 301 859

VUES SUR FACEBOOK
(ABONNÉS OU NON)
(+114 % par rapport à 2024)

14 879

INTERACTIONS
AVEC LE CONTENU
(+114 % par rapport à 2024)



46 152



VISITES DE LA PAGE
FACEBOOK EN 2025

2 688

FOLLOWERS AU 31/12/2025
(+33 % par rapport à 2024)



ILLIWAP

2 127

ABONNÉS AU 31/12/2025
(+45 % par rapport à 2024)



LINKEDIN

92 407

IMPRESSIONS

+ 307

ABONNÉS AU 31/12/2025



YOUTUBE

8

VIDÉOS MISES EN LIGNE EN 2025
SUR UN TOTAL DE 26 VIDÉOS

5 526

VUES DE LA CHAÎNE YOUTUBE EN 2025

Site internet : www.ccbugeysud.com



75

ACTUALITÉS
SUR LE SITE
INTERNET



54 000

VISITEURS EN 2025
SUR LE SITE INTERNET

(+28 % par rapport à 2024)



3

MAGAZINES
COMMUNAUTAIRES



LES RESSOURCES HUMAINES

Les principaux indicateurs



104 agents

AU 31 DÉCEMBRE 2025
EQUIVALENT TEMPS PLEIN



1 488

BULLETINS DE PAYE



6 042 292 €

TOTAL MASSE SALARIALE BRUTE
(TOUS BUDGETS CONFONDUS)



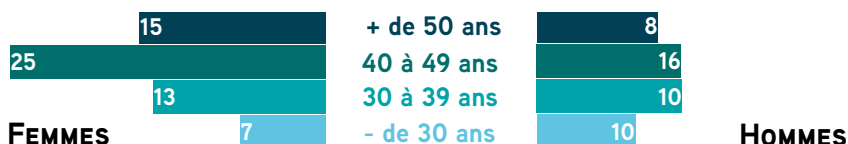
4 016 203 €

MASSE SALARIALE EN COÛT NET
(TOUS BUDGETS CONFONDUS)

TEMPS DE TRAVAIL

	FEMMES		HOMMES	
Temps complet	50	83,33 %	43	97,73 %
Temps non complet	10	16,67 %	1	2,27 %
TOTAL	60	100 %	44	100 %

PYRAMIDE DES ÂGES (104 AGENTS). ÂGE MOYEN : 41 ANS



MOUVEMENTS 2025

14 arrivées (CDI, CDD, titulaires)

10 départs (décès, disponibilité, fin de CDD, démissions)

RECRUTEMENTS 2025



28

PUBLICATIONS DE POSTES



640

CANDIDATURES



66

ENTRETIENS



1 534

RÉPONSES

La formation

NOMBRE DE JOURS DE FORMATIONS SUIVIS (TOUS TYPES D'EMPLOIS ET STATUTS)

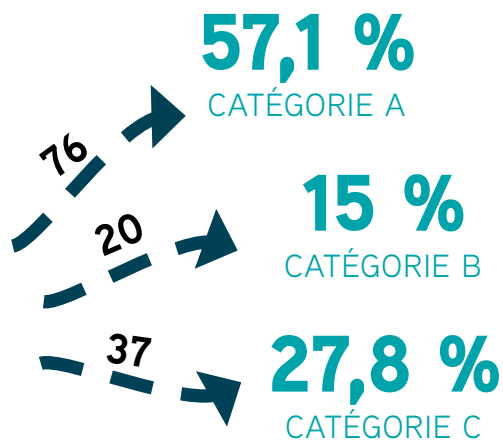


641

JOURS DE FORMATION



133

AGENTS FORMÉS
PAR LE CNFPT

	2024	2025
Catégorie A	176	244
Catégorie B	226	106
Catégorie C	170	211
Agents de droit privé	99	80
Total	671	641

35 191 €

CONSACRÉS À LA
FORMATION EN 2025
(HORS FORMATION
CNFPT)

6

FORMATIONS DÉCENTRALISÉES
SUR LE TERRITOIRE

- Formations intras (agents CCBS) : 4
- Formations unions (ouvertes à tous les agents du territoire Bugey-Sud) : 2

Prévention, hygiène et sécurité

Budget prévention année 2025 : 26 868 €

Budget réalisé	2025
Formations	6 959 €
Diagnostic RPS	0 €
Equipements matériels prévention et sécurité	1 548 €
Médecine préventive/assistance psychologique	13 141 €
Abonnement document unique	5 220 €
Total	26 868 €



Statistiques maladie :

Arrêt maladie	Nombre de jours en 2025
Maladie ordinaire	638



Le dialogue social



RÉUNIONS DU CHSCT / CT

Principaux dossiers traités :

- Modification du document support standard pour le compte rendu de l'entretien professionnel, redéfinition des conditions d'attribution du CIA
- Organisation du déménagement et de l'organisation dans le futur siège, programmation du transfert des services de la régie des eaux à l'Actipôle
- Présentation du rapport de visite du réservoir de Brégner et diagnostic général à faire de toutes les installations eau et assainissement
- Organisation d'une visite du CST sur des sites de la Régie des eaux (STEP Belley, annexe de Culoz)
- Participation du CST au groupe de travail "Définition des critères de revalorisation des salaires"
- Présentation et suivi des fiches actions élaborées par le COTECH RPS
- Choix entre contrats labellisés ou contrat collectif et définition du montant de la participation au 1^{er} janvier 2026 de l'employeur au titre de la mutuelle santé
- Validation du calendrier de déploiement du logiciel de gestion des temps de travail INCOVAR
- Validation de l'instauration du régime de l'horaire variable
- Validation du projet de décision unilatérale de l'employeur sur les conditions de travail et valorisation des salariés pour les 2 régies eau et assainissement
- Présentation de la convention de mise à disposition partielle d'un agent de l'Office de Tourisme pour le suivi des missions liées au développement des activités de pleine nature
- Présentation du Rapport Social Unique 2024
- Présentation de la convention de mise à disposition d'un MNS à la piscine de La Tour Du Pin avec la CC Les Vals du Dauphiné
- Participation à la programmation des activités à l'occasion de la semaine de la QVCT
- Présentation des mises à jour du DUERP
- Organisation du service piscine durant les travaux
- Recensement et analyse des accidents de service

Lignes directrices de gestion du parcours d'évolution professionnelle des agents :

PROMOTION INTERNE : 9 propositions de promotion interne déposées au CDG01 et 3 dossiers retenus sur le grade de rédacteurs et technicien

AVANCEMENT DE GRADE : 12 agents ont rempli les conditions d'avancement de grade en 2025

Télétravail en 2025

Nombre d'agents par quantité de jours autorisés en télétravail

Jours	F	H
0,5 jours	13	1
1 jour	9	1
1,5 jours	7	2
2 jours	6	3
2,5 jours		2
3 jours		1
Total	35	10

Comité des œuvres sociales



24 396 €

COTISATIONS 2025



20 847, 70 €

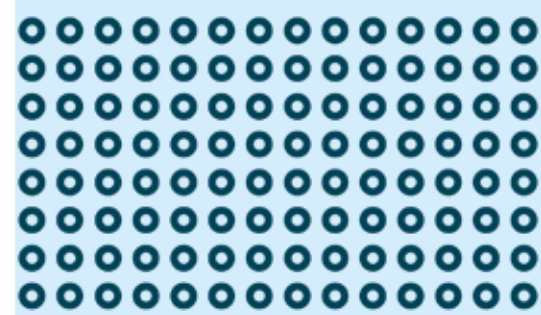
MONTANT DES AIDES
VERSÉES EN 2025

- Aides : 12 918, 07 €
- Avantage : 19, 20 €
- Billetterie : 3 966,26 €
- Chèque bonifié : 181 €
- PECV : 1 970 €
- Prêts : 1 358,06 €
- Voyagiste : 435,11 €



40 854 €

MONTANT DE LA PARTICIPATION
DE LA CCBS AUX TICKETS
RESTAURANT
(50% DE LA VALEUR)
Valeur 2025 : 5,50€



Qualité de vie au travail

Les temps forts pour le personnel de la CCBS

Du 16 au 20 juin 2025 : organisation de la première semaine de la QVCT à la CCBS.

- 9 ateliers, animés principalement en interne et sur la base du volontariat, sur les thèmes de la cohésion entre collègues, la découverte du territoire, l'initiation sportive et le bien-être au travail. 45 participants
- Propositions de jeux et challenges inter-sites sur les temps de pause repas
- Conférence sur la santé mentale

19 juin 2025 : journée du personnel

- Le matin : 2 animations conduites en interne : "où et comment acheter des produits locaux ?" et "mobilité et déplacements durables"
- L'après-midi : activités au choix entre visite d'un producteur à GLANDIEU, rallye à vélo et marche patrimoniale



Journée du personnel - 19/06/2025



Semaine de la QVCT - Atelier dégustation de la chebakia

19 octobre 2025 : 10 km de Belley

- Participation d'une équipe de 13 agents de la CCBS à la première édition des 10 km de BELLEY. Une partie des fonds récoltés par l'organisation a été reversée à la lutte contre les cancers.

18 décembre 2025 : soirée du personnel à l'Espace Robert Rameaux

- Spectacle stand-up avec 2 humoristes



10 km de Belley - 19/10/2025



Soirée du personnel - 18/12/2025



LES FINANCES (SOURCE : COMPTE ADMINISTRATIF 2025)

LES DÉPENSES > LES RECETTES (BUDGET PRINCIPAL)

Recettes	Fonctionnement	21 437 064,94 €	Investissement	4 407 813,03 €
Dépenses	Fonctionnement	18 931 941,95 €	Investissement	15 192 140,68 €

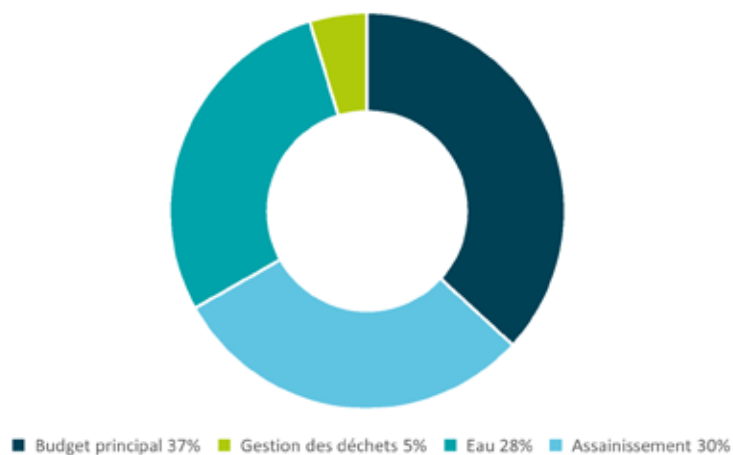
La dette

€
21,8 M€

(hors Etablissement Public Foncier de l'Ain)

ENCOURS DE LA DETTE
AU 31 DÉCEMBRE 2025

Répartition de l'encours de dette au 31/12/2025



	2018	2019	2020	2021	2022	2023*	2024	2025
Encours de dette au 31/12 (capital restant dû)	14 M€	13,5 M€	12,7 M€	11,9 M€	11,1 M€	21,1 M€*	24,4 M€	21,8 M€

* Prise de compétence eau et assainissement : intégration de la dette des communes

L'intégralité des données financières sont
disponibles sur www.ccbugeysud.com

La capacité de désendettement



4,97 ans

CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT
TOUS BUDGETS CONFONDUS
(le plafond national de référence est de 12 ans)

0 - 8 ans
bonne situation

8 - 12 ans
situation correcte

12 - 15 ans
zone de danger

+ de 15 ans
situation critique

La fiscalité / Les taux



3,57 %

TAXE SUR
LE FONCIER BÂTI

⇒ **1 863 532 €**



11,97 %

TAXE SUR
LE FONCIER NON BÂTI

⇒ **151 826 €**



24,74 %

COTISATION FONCIÈRE
DES ENTREPRISES

⇒ **4 281 605 €**



9,31 %

TEOM (DÉCHETS)

⇒ **4 238 189 €**



TAXE
GEMAPI

⇒ **produit de 500 000€**



THRS « Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres
locaux meublés non affectés à l'habitation principale »

3,62 % ⇒ **249 359 €**



Les budgets annexes

Afin d'améliorer la lisibilité et la transparence budgétaire, la CCBS a décidé de clôturer 7 budgets annexes et de créer un budget annexe "Transports", en cohérence avec la mise en place de la navette urbaine à Belley.



Suppression des budgets suivants en 2025 :

- Budget Annexe ZAC de la picardière et ZAC Pré du Pont remplacés par Lotissements ZA
- Budget Annexe Atelier relais
- Budget Annexe AR orofusion
- Budget Annexe Actipôle
- Budget Annexe Maisons Médicales
- Budget Annexe Camping Site du lac
- Budget Annexe Port de plaisance



Création du budget :

- Budget Annexe Transports



7
budgets
annexes

BUDGETS

SPANC

DÉPENSES

Fonctionnement :
64 814,01 €
Investissement :
26 258,54 €

RECETTES

Fonctionnement :
77 025,00 €
Investissement :
57 822,54 €



Eau

DÉPENSES

Fonctionnement :
4 228 709,33 €
Investissement :
2 645 393,84 €

RECETTES

Fonctionnement :
4 604 028,50 €
Investissement :
476 156,97 €



Assainissement

DÉPENSES

Fonctionnement :
2 277 134,73 €
Investissement :
2 366 888,74 €

RECETTES

Fonctionnement :
2 728 527,04 €
Investissement :
322 620,25 €

ANNEXES

Urbanisme

DÉPENSES

Fonctionnement :
305 263,86 €

Investissement :
0 €

RECETTES

Fonctionnement :
330 864,00 €

Investissement :
5 122,45 €



Lotissements ZA

DÉPENSES

Fonctionnement :
890 548,95 €

Investissement :
890 548,95 €

RECETTES

Fonctionnement :
890 548,78 €

Investissement :
890 548,95 €



GEMAPI

DÉPENSES

Fonctionnement :
524 068,47 €

Investissement :
460 782,17 €

RECETTES

Fonctionnement :
704 042,94 €

Investissement :
757 171,41 €

Transports

DÉPENSES

Fonctionnement :
620 762,04 €

Investissement :
8 118,32 €

RECETTES

Fonctionnement :
621 146,28 €

Investissement :
700 000,00 €



Déchets

DÉPENSES

Fonctionnement :
5 072 465,15 €

Investissement :
264 629,00 €

RECETTES

Fonctionnement :
5 259 965,98 €

Investissement :
580 129,48 €



(Source : compte administratif 2025)

LA COMMANDE PUBLIQUE

Le service a pour mission la sécurisation et l'optimisation des achats réalisés par la CCBS, dans le respect des principes de la commande publique : liberté d'accès, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures.

Le service commande publique accompagne les élus et l'ensemble des services de la CCBS, en étant force de

proposition pour le choix et l'élaboration des procédures de marché appropriées, puis pour leur conduite à terme, dans le respect du budget et du planning.

Il est le garant de la sécurité juridique des achats de la collectivité.

La CCBS utilise la plateforme des acheteurs de l'Ain **marchespublics.ain.fr** pour publier les dossiers de consultation, recevoir les offres et notifier les marchés aux attributaires.

Montant des marchés



MONTANT INFÉRIEUR À 40 000 € HT

MONTANT SUPÉRIEUR À 40 000 € HT
ET INFÉRIEUR À 90 000 € HT

MONTANT SUPÉRIEUR À 90 000 € HT

ET INFÉRIEUR AUX SEUILS DE PROCÉDURE FORMALISÉE

MONTANT SUPÉRIEUR AUX SEUILS DE PROCÉDURE
FORMALISÉE



22 300 000 €

MONTANT TOTAL
HORS TAXES



58

MARCHÉS ATTRIBUÉS



22

MARCHÉS DE SERVICE



6

MOE



30

MARCHÉS DE TRAVAUX

Les faits marquants de 2025...

Le service de la commande publique a notifié 38 procédures de marché pour un montant total de 22 300 000 €.

Cette somme se décompose comme suit :

Travaux : 13 196 000 €

- Voirie - Travaux de voirie (4 ans) : 6 800 000 €
- Régie des eaux - Travaux entretien réseau (4 ans) : 2 400 000 €
- Régie des eaux - Travaux STEP Ceyzérieu : 1 082 000 €
- Mobilité - Travaux voie verte Cressin-Rochefort - Culoz-Béon : 1 541 000 €
- Tourisme - Travaux réhabilitation cascade Glandieu : 1 373 000 €

Services : 2 797 000 €

- Régie des eaux - Accord cadre exploitation : 1 500 000 €
- Trimax - Marché de traitement de lixiviats - Erruts : 872 000 €
- Urbanisme - Prestation accompagnement révision SCOT : 191 000 €
- Voirie / Tourisme - Marché signalétique (Horizontale, verticale, pédestre) (4 ans) : 160 000 €
- Bâtiment - Piscine - 1% Artistique : 74 000 €

Moe : 187 000 € HT

- Tourisme - Moe refonte scénographie maison du marais - Lavours : 195 000 €
- Régie des eaux - Assistance à maîtrise d'ouvrage - travaux réhabilitation STEP Culoz - Béon : 92 000 €

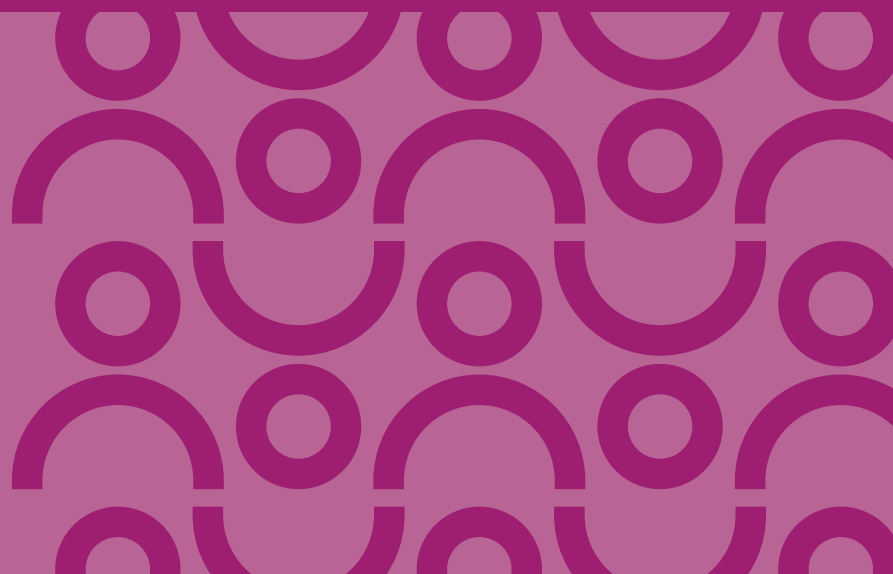
Groupements de commandes :

- Virignin - CCBS : Régie des eaux - Travaux adduction eau potable - eaux usées - Part CCBS : 2 601 000 € HT
- CCBS - Massignieu de rives - Murs et Gélignieux : Moe Gestion des sédiments infrastructures fluviales territoire Buguey Sud - Part CCBS : 46 000 € HT

- Certificats de paiement : 640
- Dossiers de sous traitance : 71
- Nombre d'avenants : 22

La liste des marchés publics conclus en 2025 est disponible sur www.ccbugeysud.com

3. DIRECTION DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET PROMOTION DU TERRITOIRE



ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION

L'animation économique



- **Avril 2025** – Action "du stade vers l'emploi" co organisé avec France Travail et subvention de 3 000€.
Objectif : rencontre autour du sport et de l'emploi à destination prioritaire des résidents du QPV



- **Mars/Juin/Septembre 2025** – 3 Informations collectives avec La Bâtisse (Coopérative d'activités et d'emplois) : entreprendre autrement.



- **Novembre 2025** – Journée portes ouvertes Espace Co à Valromey-sur-Séran, coorganisée et animée avec la Mairie. Webinaire et échange avec la CCI : atelier les 10 clés pour entreprendre.



- **Novembre 2025** – Journée de l'ESS à Actipole, coorganisé par la CCBS et l'AGLCA, consacrée à l'économie sociale, solidaire et circulaire. Tables rondes et ateliers participatifs, avec des structures ESS.



- **Octobre/Décembre 2025** – 2 ateliers collectifs animés par l'AGLCA avec convention de partenariat CCBS. Thèmes : "Gouvernance" & "financer son projet".

Soirée des entreprises : une rencontre organisée par la CCBS à l'espace Rameaux - 10/10/2025



130

ACTEURS DU MONDE
ÉCONOMIQUE PRÉSENTS

Cet événement a permis de valoriser les initiatives du territoire et de découvrir le projet d'Alexandre Lagrange (co-fondateur d'EV4 aemotion), symbole d'une économie locale tournée vers la mobilité de demain et la transition écologique.



Soutien des entreprises - Aide pour les TPE/PME

Aide à l'immobilier d'entreprises

- La CCBS participe au financement de l'aide à l'immobilier d'entreprises avec le Département de l'Ain. Au titre de la période 2023-2026, une enveloppe annuelle de 75 000€ sera réservée pour 2 dossiers. Cible : Filière Equipements électriques et électronique, bois et ameublement en priorité

Investissement numérique et infrastructures

- Soutien pour le déploiement de la fibre optique : participation de 108 209 HT € par an pendant 15 ans soit 1,6 million d'euros pour la CCBS
- Etudes sur les flux routiers en cours


108 209 HT €
 SOUTIEN POUR
 LE DÉPLOIEMENT DE LA
 FIBRE OPTIQUE PAR AN

Journées terrains et réseaux du développement économique

8 Juillet 2025 : visite de Transpolis à Saint-Maurice-de-Rémens avec EV4 France AEmotion et la CCBS, un centre unique en Europe dédié à l'innovation et à la sécurité des mobilités.

9 juillet 2025 : visite Région Auvergne Rhône-Alpes chez AEMotion.

Septembre 2025 : soirée "construire son projet photovoltaïque" avec Bugey Développement et CNR, partenariat CCBS et visite sur site des panneaux solaires à Virignin.



Outils de communication économique

- **La lettre éco** : la newsletter à destination des entreprises : 2 éditions en mars #1 et septembre #2

Objectif : activer les canaux de communication réguliers avec les entreprises et rendre visible l'action de la CCBS.

- **Le guide des professionnels du tourisme d'affaires** : en partenariat avec l'Office de Tourisme Bugey-Sud

Objectif : concevoir un Guide Tourisme d'Affaires 2026 clair, qualifié et opérationnel, destiné aux entreprises du territoire, facilitant l'accueil de collaborateurs, cadres, alternants, de clients ou partenaires externes, de petits groupes pour réunions, séminaires, visites ou activités professionnelles.

Développer l'attractivité, la promotion du territoire et soutenir le développement et l'installation d'activité

ACTIPÔLE BUGÉY-SUD À VIRIGNIN : UN PÔLE ENTREPRENEURIAL, AU SERVICE DES ENTREPRISES

La communauté de communes Bugey-Sud soutient la création et l'implantation d'entreprises. Elle propose un équipement (location de bureaux ou d'ateliers en pépinière et en hôtel d'entreprises) et un parcours favorisant l'activité et l'emploi par l'accompagnement, la recherche de solutions, le réseautage et l'orientation vers les partenaires économiques.



27

EMPLOIS CRÉÉS
OU MAINTENUS



3 ENTREPRISES



1 SERVICE PUBLIC

■ EV4 France

■ Ecotoit Savoie

■ Laz'r Gravure

3 PARTENAIRES

■ Bugey Développement

■ Initiative Bugey

■ Coopérative La Bâtisse

LE PÔLE ENTREPRENEURIAL

Porte d'entrée pour les créateurs, repreneurs et entrepreneurs

Présence des partenaires

de la création : chambres consulaires, Initiative Bugey, Bugey Développement, Réseau entreprendre Savoie, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) La Bâtisse, ADIE, BGE, Alec01



ACTIPÔLE

■ 23 bureaux de 9 à 16 m²

■ 1 bureau visioconférence

■ 3 salles de réunion

■ 7 ateliers de 140 à 260 m²

TAUX DE REMPLISSAGE : Bureaux
92% - Ateliers : 100% (au 31/12/2025)

FOCUS SUR UNE "SUCCESS STORY"

Une startup bugiste AEMOTION au Rendez-vous mondial des technologies de demain, le CES à LAS VEGAS.



LA CCBS SOUTIEN DES ACTIONS ÉCONOMIQUES

- Suivi et accompagnement, visite des ZAE.
- Soutien des salons et événements, flux routiers, mobilité et numérique, formation continue.
- Participation aux instances (assemblées générales, commissions, comités de pilotage) auprès des acteurs et partenaires (association Bugey Développement, UCAB, Initiative Bugey et La Bâtisse).
- Suivi des autorisations commerciales (CDAC/ CNAC, ...) et des projets d'installations de commerces.

LES AIDES DE BUGEY-SUD

Salon Destination Entreprises 2025

Salon Bugey Expo

Soutien à l'entrepreneuriat

Soutien à l'entrepreneuriat



ASSOCIATION BUGEY DÉVELOPPEMENT

Salon annuel des métiers de
l'industrie et de l'entreprise
- convention biennale de
partenariat

SUBVENTION ANNUELLE

DESTINATION
ENTREPRISES:

15 000 €
1 200 ÉLÈVES
8 COLLÈGES
80 BÉNÉVOLES



UNION COMMERÇANTE

Salon des métiers des
commerçants et artisans et
mise en lumière des savoirs
faire - convention triennale de
partenariat

SUBVENTION ANNUELLE
BUGEY EXPO : 15 000 €

6 000 VISITEURS
80 EXPOSANTS



ASSOCIATION INITIATIVE BUGEY

Prêts d'honneur
aux créateurs
d'entreprises -
convention de
partenariat et de
soutien financier

SUBVENTION
41 595 €

31 PORTEURS POUR
23 ENTREPRISES
FINANCÉS

374 850€ DE
PRÊTS D'HONNEUR



COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS « LA BÂTISSE »

Accompagnement des porteurs
de projets sous une forme
coopérative - convention de
partenariat

SUBVENTION
2 521 €

12 PORTEURS DE PROJETS
ACCOMPAGNÉS



VILLE DE BELLEY

La Boutique à l'essai portée par la ville de Belley en partenariat avec la CCBS –
ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE. 1 boutique de 50 m² disponible pour tester son
activité commerciale en cœur de ville de Belley

Bugey-Sud soutient les compétences, la formation et l'emploi

COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI - CLPE

Le Comité Local pour l'Emploi réunit les acteurs économiques, institutionnels et associatifs du territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi, soutenir les demandeurs d'emploi et accompagner les initiatives économiques.

Cet espace de concertation permet de développer des réponses adaptées aux besoins du marché du travail local.

Groupe Mobilité

Le groupe Mobilité du CLPE s'est associé à l'étude TEMI, portée par l'ALEC de l'Ain, qui vise à identifier des solutions pour faciliter la mobilité, notamment des publics les plus fragiles.

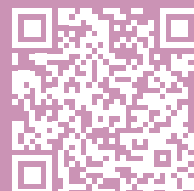
Structurée en trois phases (diagnostic en 2025, restitution sous forme de « Serious Game » au 1er trimestre 2026, puis ateliers d'échange et de co-construction), cette démarche apporte des éléments de réponse aux problématiques identifiées par le groupe.

Les résultats seront présentés aux membres du CLPE en 2026 et serviront de base à la définition d'actions concrètes pour lever les freins à la mobilité sur le territoire.



Des partenariats renforcés

- **AGLCA** : Bugey Sud s'engage au travers des actions concrètes sur le territoire avec l'AGLCA pour un accompagnement de proximité des associations et entrepreneurs ESS (Economie Sociale et Solidaire) du territoire : formations, permanences, ateliers, speed meeting et une journée dédiée à l'entrepreneuriat dans l'ESS en partenariat avec l'incubateur Ronalpia. L'objectif étant de générer un impact positif sur l'emploi, l'insertion sociale, la transition écologique et le lien social.
- **ALEC de l'Ain** : Un service gratuit créé pour vous : Bugey Sud renov+ pour booster votre projet de rénovation – économie d'énergie. Ce sont des conseils, visites, informations sur les aides financières.



Signature d'une convention avec
l'ALEC de l'Ain

Les Zones d'Activités

ACHATS & VENTES

■ **Belley - acquisition du terrain Le Tanneur** : Rétrocession du terrain Le Tanneur par l'EPF à la CCBS, surface 9 852m².

■ **Actipôle Bugey Sud Park, fin du village d'entreprises – Eltia promotion "ZA La Picardière" à Virignin** : Reprise des terrains à Eltia Promotion – sept 2025

Fin du projet de village d'entreprises par le promoteur, travail en régie sur plan de réaménagement des parcelles.

TRAVAUX EN COURS : RÉAMÉNAGEMENT DE LA "ZA PRÉ DU PONT" À BRENS : 3 LOTS

Réaménagement et densification de la ZA Pré du Pont à Brens

■ **2024** - maîtrise d'œuvre par le cabinet GSM, études hydrogéologiques, esquisses et AVP.

Coûts engagés : 26 170€ HT

En cours 2 lots commercialisés avec projet de cession au conseil de janvier 2026.

Lot 1 : 1 665 m², Lot 2 : 1 840 m², Lot 3 : 1 603 m²

PROJET : AMÉNAGEMENT DE L'EXTENSION DE LA "ZA PORTES DU VALROMEY" À ARTEMARE

Aménagement et densification de la ZA Portes du Valromey à Artemare

■ **2024** : Adoption du PLU d'Artemare, OAP secteur des garennes, principe d'orientation d'aménagement de la future extension

■ **Cession bâtiment relais à Groslée-Saint-Benoit, "ZAE sur Gallay"** : Levée d'option d'achat anticipée du Crédit-Bail Immobilier entre la communauté de communes Bugey-Sud et la SARL Catcel Mécanique Générale.

■ **Belley - Cession parcelle au profit d'Odynéo** : Cession parcelle « en Erbaz » Belley – Odynéo. Nouveau projet sur assise foncière de 6 763 m².

■ **2025** - coûts engagés 26 170 € HT permis d'aménager, recours des tiers - DACT, pré-commercialisation, prix fixé à 35 € HT/m², livraison Automne 2025.

Coûts engagés : 90 000€ HT

■ **2025** : Etudes sur plan d'aménagement et confirmer l'intérêt du projet d'extension par une demande forte sur le secteur et préfiguration du processus d'acquisition des tenements

Travail sur la tarification des prix de cession du foncier communautaire :

- 35 € HT/m² pour la ZA Pré du Pont à Brens
- 35 € HT/m² pour la ZA En Gallay à Groslée-Saint-Benoit

BOURSIMMO PRO, veille en foncier et immobilier d'entreprises



71

DEMANDES EN 2025

48% en artisanat et petites industries, 18% en activités de services aux entreprises, 10% pour les commerces, 11% pour les activités de tourisme et loisirs, 14% pour les activités médicales et agricoles.



51

PORTEURS DE PROJET EN PORTEFEUILLE



4

VENTES EN FONCIER EN ZAE



34

PORTEURS DE PROJET EN SUIVI



5

PORTEURS DE PROJET INSTALLÉS



31

DEMANDES CLASSÉES

L'offre en foncier et en immobilier d'entreprises disponible en Bugey-Sud

• **22 lots** d'environ 6 300m²

• **9 lots** d'environ 4 600m²

• **3.83ha** + extension en projet
1.6ha ZA Artemare

LE TOURISME

Qualification des sites naturels et touristiques

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DU MASSIF DU GRAND COLOMBIER

- Poursuite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la valorisation du Massif du Grand Colombier en partenariat avec la CC Usse et Rhône : réunion avec les services de l'Etat
- Animations proposées dans le cadre de l'animation de l'Espace naturel sensible du Grand Colombier :
 - Organisation d'une journée bénévoles d'arrachage du vétatre en partenariat avec la SEMA en mai 2025
 - Organisation des visites de la Réserve Biologique Intégrale de la Griffes du Diable sur 2 dates



POURSUITE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU SITE DU LAC DE VIRIEU LE GRAND

- Création d'une structure pour l'accueil d'une activité de petite restauration avec terrasse couverte (structure métallique) et nouvelle convention de gestion pour les années 2025/26/27
- Réaménagement du poste de secours
- Nettoyage et réouverture de l'ancienne zone du camping et création d'une aire de jeux et d'un terrain de pétanque
- Mise en place d'une baignade accessible avec l'acquisition d'un fauteuil TIRALO
- Aménagement d'un itinéraire de découverte du tour du lac et mise en place de dispositifs d'interprétation
- Structuration de l'accueil des événements sur le site avec la mise en place d'une borne événementielle



598 000 €

TOTAL PROJET (2023-2025)

avec le soutien de l'Etat, de la Région,
du Département de l'Ain et de l'Europe
(programme LEADER)



PORT DE VIRIGNIN

104 contrats d'amarrage sur l'année

■ Bilan de fréquentation de l'aire de camping-car park :



♥ 4,5/5

AVIS
CLIENTS

3 380

NUITS PASSÉES
SUR L'AIRE

1,4j

DURÉE MOYENNE
D'UN SÉJOUR

48 503 €

CHIFFRE D'AFFAIRES

30,9%

TAUX DE
FRÉQUENTATIONVALORISATION DU SITE DE LA
CASCADE DE GLANDIEU

- Démarrage du chantier de requalification du site
- Mise en place de conventions d'occupation précaire avec Quand On Sème et l'atelier bleu (fin au 30/06/2027)
- Opération de sécurisation des falaises



113 000 €

SÉCURISATION DES FALAISES

avec le soutien de l'Etat



MAISON DU MARAIS DE LAVOURS

- Réalisation de l'opération d'aménagement de l'accès à Aignoz
- Mise en place d'une nouvelle convention de gestion tripartite de la Maison du Marais avec l'Entente Interdépartementale de la Démoustication et le Département de l'Ain
- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la Maison du Marais

Revalorisation de la subvention annuelle à
74 000 € (66 385 € en 2024)

377 000 €

TOTAL PROJET

Subventions intercommunales pour la conduite et l'organisation de projets et manifestations touristiques, sportifs, patrimoniaux, culturels et d'éducation à l'environnement et au développement durable à rayonnement intercommunal



72 700 €

TOTAL DES AIDES

↑ + 3,8%

PAR RAPPORT À 2024

26

STRUCTURES SOUTENUES

Sport : 5 structures soutenues pour un montant de 34 500€
Culture : 19 structures soutenues pour un montant de 38 200€

Convention d'objectifs avec l'Office de tourisme Bugey Sud Grand Colombier

L'Office de tourisme est le bras armé de la communauté de communes pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique.

Les missions suivantes lui sont confiées :

- Accueil et information.
- Promotion, communication.
- Coordination et fédération des acteurs touristiques.
- Commercialisation de biens et prestations touristiques.
- Événementiels touristiques et visites guidées.
- Gestion et exploitation des équipements et des offres touristiques.
- Concours technique à la politique de développement touristique de la communauté de communes.
- Observation touristique.

Orientations 2025

- Poursuite de l'optimisation de la collecte de la taxe de séjour
- Mise à jour des supports de communication
- Conforter l'offre existante à travers nos partenariats, l'événementiel et la boutique.

€ 362 800 €
SUBVENTION 2025

€ 102 862 €
REVERSEMENT
TAXE DE SÉJOUR



Mise en œuvre du schéma de signalétique d'information locale

CAMPAGNE DE MISE À JOUR 2025

€ 26 000 € TTC
TOTAL INVESTISSEMENT

Traduction et déclinaison du positionnement touristique "vélo"

- Sponsoring événementiel de l'Ain Bugey Valromey Tour et de l'Union Cycliste Belley Culoz (maillots)
- Soutien à la création du Grand Prix Féminin du Valromey

Montant subventions : 20 600 €



Structuration, organisation et mise en oeuvre de l'offre d'activités de pleine nature

• Itinéraires VTT et randonnée pédestre

- Entretien et balisage des itinéraires pédestres en partenariat avec les clubs de randonnée et le Syndicat Mixte du Plateau de Retord

• Orientation

- Entretien de l'Espace Loisirs Orientation des Plans d'Hotonnes en partenariat avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Orientation

• Escalade

- Entretien des sites d'escalade de Parves, Peyrieu, Essieu et Virieu le Grand en partenariat avec Ain Roc
- Mise en place de panneaux de présentation des sites

€ **43 000 €**
BUDGET



Mettre en place des gouvernances adaptées aux enjeux de développement touristique

- Participation aux groupes de travail et comités de pilotage de la stratégie Moyenne Montagne de l'Ain
- Participation aux groupes de travail et comités de pilotage du collectif Lyon-Léman et convention de partenariat avec la communauté de communes des Balcons du Dauphiné : *convention de partenariat 2024-2026 (4 702 € annuel)*
- Poursuite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion des infrastructures fluviales en partenariat avec les communes de Massignieu-de-Rives, de Murs-et-Gélignieux et de Brégnier-Cordon puis lancement de la mission de maîtrise d'œuvre
- Etude sur l'offre d'hébergement sur le territoire Bugey-Sud, en partenariat avec Aintourisme et avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes (soutien de 50% dans le cadre de la stratégie de diversification des activités) : *26 K€*
- Participation à l'étude relative à l'accompagnement opérationnel du "Plateau de Retord" pour une organisation et une animation touristique nouvelle (portage Syndicat Mixte du Plateau de Retord).

PATRIMOINE

1. Fédérer les acteurs autour de projets de recherche, de transmission et de valorisation

- Journée des acteurs du patrimoine.
- Poursuite du reclassement des collections Escale Haut-Rhône (recollement et reclassement de la collection Tournier, déménagement de la pirogue monoxyle de Brégnier-Cordon au musée archéologique d'Aoste).

2. Accompagner la mise en valeur des patrimoines et la préservation des paysages

- Promotion des fiches conseils "Le bâti traditionnel" et les "espaces publics en Bugey-Sud".
- Organisation de plusieurs temps de sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère du territoire à destination des agents et élus.

3. Faire connaître et révéler les patrimoines de Bugey-Sud

- Poursuite et enrichissement de l'offre scolaire interservices.
- Poursuite et enrichissement de l'offre de visites guidées en partenariat avec l'Office de Tourisme.
- Participation aux grands événements : Journées Européennes de l'Archéologie (JEA), Journées Européennes du Patrimoine (JEP), Journées Nationales de l'Architecture (JNA).
- Création d'un rallye patrimoine.
- Présentation d'une conférence : le patrimoine au cœur du projet de territoire (8 avril à Aix-les-Bains).
- Sensibilisation autour des Espaces Naturels Sensibles du Territoire :
 - Mise en place du parcours d'interprétation du patrimoine naturel au lac de Virieu-le-Grand,
 - Visites de la Réserve Biologique Intégrale de la Griffes du Diable,
 - Organisation du chantier participatif Fauche qui Peut,
 - Mise en place de maraudes sur les sites des Gorges de Thurignin, Lac de Barterand, Grand Colombier en partenariat avec la maison du marais de Lavours.

Candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

- Rédaction de la fiche 2 : présentation des politiques menées dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et des paysages.
- Lancement de la carte collaborative des patrimoines.



2 081

élèves

ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE
ANIMATION
DANS LE CADRE
DU CATALOGUE
SCOLAIRE



6 928

(+16% par rapport à 2024)

PERSONNES
ONT PARTICIPÉ
AUX ACTIONS
DE MÉDIATION
PATRIMOINE
EN 2025



CULTURE

Adoption du Projet Culturel de Territoire 2025-2030

- Axe 1 - Garantir l'équité d'accès à l'offre culturelle et favoriser le maillage territorial, en développant l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge, en favorisant l'ouverture et la diversification des lieux culturels, en levant les freins liés à la mobilité et en allant à la rencontre des publics.
- Axe 2 - Dynamiser le territoire et renforcer son attractivité, notamment par le soutien aux projets et événements culturels, la structuration de la communication culturelle, la modernisation des équipements, la valorisation des patrimoines et l'accompagnement de la création artistique.
- Axe 3 - Favoriser la connaissance, l'appropriation et la participation des habitants en construisant une vision partagée, en valorisant les ressources culturelles locales, en sensibilisant les habitants et en fédérant les acteurs autour du projet culturel et du projet de territoire.

Mise en œuvre de la procédure du 1% artistique dans le cadre de la réhabilitation du centre aquatique

- Sélection de l'artiste Alice Guittard, accompagnée de l'agence d'architecture Poeima, pour le projet intitulé "Sédiments d'un jour ordinaire".
- Intervention de l'artiste auprès de 3 écoles du territoire (Les Charmilles à Belley, Brégnier-Cordon, Hotonnes) pour la réalisation d'un atelier participatif.



CULTURE

Organisation d'une journée de sensibilisation consacrée aux droits culturels, animée par Fabrice Lelong et Mélanie Faguer

■ Cette rencontre, qui a réuni une vingtaine d'acteurs issus du milieu culturel, social et des collectivités territoriales, a permis d'explorer la manière dont les droits culturels reconnaissent à chacun la liberté de participer à la vie culturelle, d'en partager les expressions et d'enrichir la diversité du territoire.

Mise en place de conventions pluriannuelles avec les associations et structures engagées dans la dynamique du Projet Culturel de Territoire

■ OBATALA, Valmuse, Foyer rural de Ceyzérieu, Observatoire de la Lèbe, Musiques en Bugey, Ville de Belley (Epicuriennes et résidence artistique au Conservatoire).

Développement de proposition favorisant le dialogue entre patrimoine et création

- Début de la résidence de l'illustratrice Xavière Broncard « Dessiner le Bugey, en sons, en gestes et en mots » (novembre 2025-juin 2026).
- Soutien au projet « A force de Vivre ensemble » (Compagnie ThéArt / une classe de 3ème du collège Sabine Zlatin).
- Soutien au projet Valisère, une histoire industrielle et féminine (compagnies Comme un Arbre Création et l'Oiseau Blanc).
- Soutien au projet « Sur la trace des Sorcières de Rossillon » (Bénédicte Bailly / Chloé Colin - Blick Photographie).
- Soutien au projet « Un chant pour Wagari » (Comme un Arbre Création).

Accompagnement de la CCBS à la réflexion relative à l'opportunité technique et économique pour définir un projet de diversification du musée du Bugey Valromey.



31 000 €

BUDGET CULTURE &
PATRIMOINE
(hors dispositif de subvention)



38 200 €

SOUTIEN AUX PROJETS
CULTURELS ET PATRIMONIAUX



MOBILITÉS

COMPÉTENCE MOBILITÉ

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est l'autorité compétente en matière de mobilité. Bugey-Sud dispose d'une convention de délégation pour organiser les services de proximité en complémentarité de l'offre régionale.

Stratégie mobilité

Objectifs : déployer un bouquet de services de mobilité sur le territoire de Bugey-Sud, complémentaire à l'offre régionale de lignes interurbaines.

PLAN D'ACTIONS

- Axe 1 : expérimentation d'une navette urbaine à Belley : ouverture en septembre 2024
- Axe 2 : refonte du service de Transport A la Demande (TAD) : refonte en mars 2024
- Axe 3 : mise en œuvre du schéma directeur des mobilités actives (en cours depuis 2021 ; pour les volets : aménagements cyclables, services vélos et sensibilisation)
- Axe 4a : mobilités partagées - développement du covoiturage, notamment via la mise en place de l'incitation financière (à partir de décembre 2024), puis la promotion d'une plateforme collaborative et des points stop (à partir du dernier trimestre 2025)
- Axe 4b : mobilités partagées - développement de l'autopartage (à partir de mi 2026)
- Axe 5 : mobilité solidaire (adaptation des actions déjà engagées)
- Axe 6 : animation et communication relatives au bouquet de services de mobilité

Bugey-Sud soutenue par l'ANCT (via le Programme Avenir Montagne Mobilités)



200 000 €

D'AIDES D'OCTOBRE 2022
À OCTOBRE 2025

*pour financer des services, de l'ingénierie
et de la communication.*

Mobilité solidaire

- **Formation « Code de la Route » renforcée :**

Objectif : favoriser l'accès à l'emploi

Prestataire : Go On

- **Instauration d'une tarification solidaire :**

service TAD (maintien), service urbain "La Navette", service de location de VAE (nouveau)



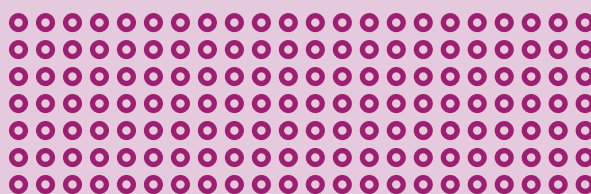
13

BÉNÉFICIAIRES



8 500€ TTC

COÛT



Mobilités actives - Mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités actives (2022-2032)

■ AXE 1 : AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

■ Projet d'aménagement d'une voie verte entre Cressin-Rochefort et Culoz-Béon :

- Rappel : lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre en juin 2023 et de l'étude environnementale en juin 2024
- Autorisation de travaux auprès de l'Autorité Environnementale en mai 2025

- Notification du marché de travaux en juillet 2025
- Lancement des travaux en septembre 2025
- Fin prévisionnelle des travaux en mai 2026

Montant des travaux actualisés (mesures compensatoires comprises) : 1 752 828,25 € HT

Taux de co-financement déjà acquis : 57 %

■ Actions d'entretien annuel de la ViaRhôna :

- Entretien courant : élagage, reprise aménagement, marquage, signalétique, nettoyage...

Coût total opération : 40 000€ HT

■ AXE 2 : SERVICES

EQUIPEMENTS VÉLO

- Eco-compteur « Avenue Charles de Gaulle » : 45 000 passages vélos (+100 000 piétons)
- Eco-compteur « ViaRhôna – Pont de Coron » : 77 000 passages vélos (+100 000 piétons)
- Eco-compteurs « Grand Colombier » : 16 000 passages vélos



SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VAE

Faits marquants 2025

- Avril 2025 : nouvelle durée de location, nouvelle tarification
- Mai 2025 : nouveau prestataire SICLARI CYCLES, réouverture du service après une pause de 7 mois liée au départ du dernier prestataire

Chiffres clés en 2025

- 48 contrats
- 156 mois de location
- 42% des communes Bugey-Sud concernées (+2 actifs résidant hors collectivité)

Coût du service = 7 670€ TTC
Recettes : 4 900€ TTC



14 000

KM PARCOURUS EN 2025 (+16.5%)

GÉOVÉLO

Outil cartographique :
référencement des aménagements
et équipements vélo

- Application gratuite :
 - communauté cyclistes (3 900 membres, +50% par rapport à 2024),
 - challenge d'activités (165 750km réalisés en 2025, +120% en 1 an),
 - calculateur d'itinéraire,
 - proposition de balades géo-guidées,
 - outil de signalement...



6 600€ TTC

COÛT DU SERVICE

■ AXE 3 : COMMUNICATION - SENSIBILISATION

■ Mise en place du "Savoir Rouler A Vélo" (SRAV) :

Prestation : Prolynx



315 ÉLÈVES

(SRAV pour 15 classes, +25%
par rapport à 2024)

10 communes concernées

Coût du service : 24 000€ TTC (financement : 50% HT
Génération Vélo)

- Soutien au voyage à vélo « ViaRhôna - collège Sabine Zlatin » : achat matériel (1 200 € TTC)

- Animation du Challenge Mai à Vélo : 39 100 km parcourus (+145% ; 420 participants ; +95%)

TRANSPORT À LA DEMANDE

■ Exploitation du service par la société Titi Floris

■ **Motifs principaux :** rdv médicaux, accès aux commerces, loisirs, accès ESAT/foyers, accès aux gares, rdv liés aux démarches administratives.

■ Type d'usagers :

- 40% PMR
- 32% (+80 ans)
- 9% demandeurs d'emploi
- 7% personnes 75-79 ans
- 6% dérogations
- 4% APA
- 2% jeunes 15-18 ans

RAPPEL :

Possibilité de bénéficier d'une dérogation temporaire en cas d'accident de la vie.
Possibilité de dérogation sur présentation d'un certificat médical de perte d'autonomie temporaire.

Le service :

- Service de transport à la demande sur le territoire intercommunal
- Mis en place depuis 2007
- Accès sous conditions (critères d'accès définis)



275 715 €

HT DE DÉPENSES
(+11,25% par rapport à 2024)



72 670

KM PARCOURUS
(-5,75% par rapport à 2024)

210 260 €

TTC DE RECETTES
(+13,85% par rapport à 2024)

8 450

TRAJETS
(+11% par rapport à 2024)

375

USAGERS DIFFÉRENTS
(DE 15 À 102 ANS)



+ 240

NOUVEAUX INSCRITS EN 2025
(SUR 860, +9%)

Animation générale de la politique mobilité

Stand sur des événements pour communiquer sur l'offre de mobilité auprès du grand public :



750

PERSONNES
TOUCHÉES



20

ANIMATIONS/
STANDS D'INFORMATIONS

Organisation d'une série d'animations dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité

Relais mobilité

- Diffusion d'informations : actualités, offre de transports, aides à la mobilité...
- Création de présentoirs : disponible dans les relais mobilité (CCBS, MFS, OT, France Travail, Maison de Pays...)
- Renseignements usagers (par tél ou mail)
- Promotion du Challenge Mobilité
- Création de vidéos promotionnelles (diffusion à partir de mi-décembre 2025)



SERVICE DE TRANSPORT URBAIN "LA NAVETTE"

■ Exploitation du service par la société Philibert Transport

■ Dates marquantes en 2025 :

- 6 avril : desserte exceptionnelle pour Buguey-Expo
- 5 mai : adaptation des horaires
- 5 juin : gratuité pour le challenge de la mobilité régional
- 01/09 au 15/09 : gratuité pour la rentrée
- 18/08 au 20/09 : enquête de satisfaction
- 17/10 : comité de pilotage
- 27/11 : commission accessibilité

■ Chiffres clés en 2025 :



**+2 : arrêts mis en
accessibilité (10 sur 24)**

14 rotations/jour en semaine

(10 le samedi)

200 cartes de transports en circulation

71 405
KM PARCOURUS

21 160
VOYAGES
ENREGISTRÉS



Boulevard du Mail

Arrêt le plus fréquenté



301 000 € HT

COÛT DE
FONCTIONNEMENT

226 960 €

RECETTES
(159 325€ hors ANCT)



16 650 €
USAGERS

(gratuité pendant 15 jours)

67 635 €
SUBVENTIONS ANCT

142 675 €
SUBVENTIONS RÉGION

Mobilités partagées

■ Lancement du partenariat avec Blablacar daily via une incitation financière au covoiturage

■ Faits marquants :

- Juin 2025 : Obtention de la subvention du fonds vert à hauteur de 13 316 €
- Novembre 2025 : Décision renouvellement convention
- Animations covoiturage au sein de plusieurs employeurs du territoire : Carrier, Volvo, Hôpital, Adapt, VBS

■ Chiffres clés :



187 583
KM PARCOURUS
EN COVOITURAGE



3/4
TRAJETS ENTRANTS/
SORTANTS



41
TONNES DE
CO2 ÉVITÉES



6 474
TRAJETS

■ Développement du covoiturage solidaire : via la promotion de l'application « tootOtoor » en collaboration avec l'association Vivre en Valromey Retord

- Déploiement de l'expérimentation Points STOP fin septembre 2025 : 16 points stop identifiés au sein du Valromey, Culoz, Talissieu et Virieu-le-Grand

■ Identification des parkings de covoiturage :

- Recensement, consultation des communes, besoins en signalétique...
- Livraison de la signalétique aux communes à partir de décembre 2025

■ Avancement sur un service d'autopartage

- Réalisation d'un marché public pour sélectionner l'opérateur du futur service
- Commande de deux bornes IRVE au SIEA qui seront installées à Virieu-le-Grand et Belley.
- Achat de 4 véhicules électriques d'occasion : 2 Renault zoé, 1 Peugeot e208 et 1 eRifter

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA PLANIFICATION

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)

Animé par l'ALEC de l'Ain, Buguey-Sud Rénov+ est l'outil opérationnel de ce SPRH sur le territoire. Il permet à tous les habitants d'échanger avec un conseiller via un numéro unique concernant les travaux de rénovation énergétique, les changements de système de chauffage ou encore les dispositifs d'aides existants.

En 2025, ce sont 611 sollicitations d'habitants qui ont été traitées pour le territoire (678 en 2024). Cette information de premier niveau peut être complétée par une visite à domicile avec un diagnostic

plus approfondi (coût de 150€ pour le particulier) et par un accompagnement dans les démarches.

30 accompagnements de travaux ont été menés en 2025 (stabilisation par rapport à 2024). 61% des particuliers qui ont réalisé des travaux de rénovation énergétique ont fait appel à un artisan référencé du territoire.

Des permanences sont prévues sur rendez-vous dans les Maisons France Services pour les habitants qui souhaitent rencontrer un conseiller.

BUGUEYSUD RÉNOV'+
Service Public de la Rénovation Énergétique



611

SOLLICITATIONS
D'HABITANTS EN 2025



30

ACCOMPAGNEMENTS
DE TRAVAUX EN 2025

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La CCBS s'engage en faveur de l'amélioration de l'habitat, avec pour objectifs la lutte contre la précarité énergétique, l'habitat dégradé, le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et la remise sur le marché de logements à loyers maîtrisés.

Dans ce cadre, elle a poursuivi en 2025 la mise en œuvre de l'OPAH, engagée en novembre 2023 pour une durée de 3 ans sur l'ensemble des 41 communes du territoire. Cette opération, conduite avec l'appui de SOLIHA Ain, s'inscrit dans le cadre d'une convention associant l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et la CCBS. Elle vise à accompagner et soutenir financièrement les ménages éligibles dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement.

L'OPAH Buguey-Sud est complétée par une opération façades destinée à encourager la revalorisation du patrimoine bâti. Cette aide spécifique est accessible aux propriétaires situés dans les périmètres définis des centres-villes de Belley et de Culoz-Béon.

Bilan 2025 de l'OPAH Buguey-Sud

Le dispositif a permis d'accompagner :

- **31** propriétaires occupants dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique ;
- **31** propriétaires occupants pour des travaux favorisant l'autonomie et le maintien à domicile ;
- **4** propriétaires bailleurs dans la réalisation de travaux lourds portant sur 5 logements.

Afin de soutenir ces projets, la CCBS a mobilisé un montant total de 108 543 € de subventions :

- **52 466 €** pour les travaux de rénovation énergétique réalisés par les propriétaires occupants ;
- **13 504 €** pour les travaux liés à l'autonomie des personnes ;
- **42 573 €** pour les travaux lourds engagés par les propriétaires bailleurs.

La CCBS contribue ainsi à l'amélioration durable du parc de logements, à la réduction des consommations énergétiques, à l'adaptation des logements au vieillissement et au renforcement de l'attractivité résidentielle du territoire.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Buguey

Le SCoT ...

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Buguey est un document de planification et d'aménagement dont le rôle est d'organiser l'accueil sur le territoire des activités économiques et commerciales, des logements et des équipements, dans le souci d'un développement qui se veut durable et respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et orienté vers l'adaptation au changement climatique.

Depuis janvier 2025, le SCoT du territoire Buguey-Sud est en cours de révision.

Depuis le lancement de la procédure de révision, près de 60 réunions et entretiens ont été organisés avec élus, habitants, associations et partenaires. Ce dialogue a permis d'identifier les enjeux, puis de débattre du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) adopté en septembre 2025 au conseil communautaire. Il s'articule autour de 3 défis majeurs :

1. Un territoire acteur de la transition écologique : préserver la biodiversité, les ressources naturelles et les paysages bugistes, tout en s'adaptant aux effets du changement climatique.

2. Un territoire acteur de la proximité : améliorer la qualité de vie grâce à des logements adaptés, des équipements accessibles, des services de proximité et des mobilités pensées pour tous les habitants.

3. Un territoire acteur du développement économique : soutenir les activités existantes (agriculture, industrie, services) tout en diversifiant l'emploi et en valorisant les atouts touristiques du territoire

Le document d'orientations et d'objectifs a été rédigé au cours de l'année 2025.

En février 2026, l'arrêt du SCoT a été présenté en conseil communautaire.



Les étapes du SCoT

Diagnostic : janvier → avril 2025

diagnostic territorial, environnemental, analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
Etat des lieux et enjeux

Projet d'aménagement stratégique : mars → septembre 2025

positionnement du territoire, axes de développement, objectifs.
Projet politique

Document d'orientations et d'objectifs (DOO) : juillet 2025 → janvier 2026

actions à mettre en œuvre en matière d'urbanisme.
Déclinaison des objectifs du projet d'aménagement stratégique (PAS) en prescriptions ou recommandations opposables aux documents de planification du territoire en mode de compatibilité

Arrêt : février 2026

Enquête publique : automne 2026
Approbation : février 2027 avec une mise en application du SCoT révisé sur le territoire de la CCBS

La planification

La planification en matière d'urbanisme consiste à prévoir, organiser, orienter et maîtriser le développement urbain d'un territoire par l'élaboration et la mise en œuvre de documents d'urbanisme spécifiques (plan local d'urbanisme, carte communale).

La planification

Le transfert de la compétence concernant les documents d'urbanisme communaux (plan local d'urbanisme, carte communale) vers l'intercommunalité n'est pas effective, néanmoins la CCBS continue d'accompagner les communes dans leurs procédures en matière de planification :

- Dans le cadre du suivi du SCoT Buguey puisque les plans locaux d'urbanisme et cartes communales doivent être compatibles avec ce dernier.

- Dans le cadre de la mission de conseil apportée aux communes en lien avec la mise en œuvre opérationnelle dans le cadre de l'Application du Droit des Sols (ADS).

En 2025, plusieurs procédures d'élaboration, de révision et de modification ont été suivies notamment à Brégnier-Cordon, Brens, Magnieu, Massignieu-de-Rives, Peyrieu, Valromey-sur-Séran. En conséquence, la CCBS a proposé des avis en lien avec la compatibilité avec le SCoT du Buguey.

L'urbanisme stratégique

Cette mission consiste à penser et à transformer le territoire en regardant sur le long terme les grandes priorités à venir. Il permet d'aborder, avec tous les acteurs concernés, les questions d'aménagement de l'espace, de stratégie foncière ou d'utilisation des sols. L'urbanisme devient ainsi un outil stratégique actif, concerté et intégrateur au service du développement territorial.

Le service urbanisme s'adapte aux besoins :

- Identifier les freins et opportunités des outils liés à l'aménagement ou au foncier

- Garantir la cohérence entre les projets communautaires et les documents d'urbanisme communaux

- Echanger sur les projets en amont du dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme, jusqu'à la délivrance de l'autorisation

Les projets suivis en 2025 : la participation au développement des implantations économiques, touristiques, le village d'entreprises à Virignin et la participation aux travaux dans le cadre du projet de territoire...



La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La CIL permet de définir la politique intercommunale d'attribution des logements dans le parc locatif social, de promouvoir la mixité sociale, de renforcer la coopération entre bailleurs et réservataires, et d'améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

La CCBS a organisé une CIL en décembre 2025.

La CCBS a défini des enjeux en matière d'attribution du logement social avec 3 grands objectifs : favoriser la mixité sociale, garantir l'accès au parc social des publics prioritaires et informer et accompagner les demandeurs.

En 2025, l'évolution des demandes de logements sociaux est en hausse. Il y a en moyenne 4,4 demandes pour 1 attribution de logement sur le territoire. L'objectif d'attribution de 25% des logements hors quartier prioritaire de la ville aux ménages du 1^{er} quartile de revenu est atteint.

L'ADS...

Dans les communes dotées d'un document d'urbanisme (carte communale ou PLU) et ayant accepté le transfert de compétence de l'État par délibération du conseil municipal, le maire délivre, au nom de la commune, les différentes autorisations d'urbanisme. Pour ces communes, mener à bien cette mission peut s'avérer complexe en raison de sa technicité et des enjeux juridiques qu'elle implique. La mutualisation des moyens et compétences permet de répondre à ces défis en assurant à la fois sécurité et optimisation. C'est dans ce cadre que le service commun ADS (Application du Droit des Sols) propose l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol (à l'exception de ceux relevant de la compétence de l'État), sous forme de prestation de services pour les communes.

Contrairement aux missions précédentes, l'ADS fonctionne de manière spécifique : seules les communes volontaires et adhérentes sont concernées via une convention avec la CCBS définissant les objectifs et engagements de chaque partie.

Le service est financé par les cotisations versées par les communes adhérentes.

L'Application du Droit des Sols (ADS)

L'activité du service commun reste très soutenue notamment au regard du nombre croissant d'avant-projets et de recours à traiter.

Au 1^{er} janvier 2025, **32 communes** adhèrent au service, soit 2/3 des communes de la CCBS.

Les 9 autres communes de Bugey-Sud relèvent de la compétence du Préfet pour ce qui concerne l'instruction des autorisations d'urbanisme et ne peuvent donc pas adhérer au service.



2 486

ACTES INSTRUITS



L'activité d'instruction 2025

2 486 actes instruits, soit 1 316 équivalents/permis de construire (PC)

La ventilation par types d'actes reste globalement stable par rapport aux deux dernières années :

- Baisse du nombre total de 2% par rapport à 2024 (2 535 actes instruits)

- Hausse des permis d'aménager et PC (+40% par rapport à 2024), soit une reprise de la construction



7%

(176 actes)

DES ACTES
INSTRUITS
PAR LE SERVICE

2



21%

(530 actes)

DES ACTES
INSTRUITS
PAR LE SERVICE

1



6%

(166 actes)

DES ACTES
INSTRUITS
PAR LE SERVICE

3

La mission de police de l'urbanisme a démarré courant l'année 2025.

Il s'agit de procéder au suivi de travaux et au contrôle de conformité (récolement) pour les autorisations délivrées, d'un accompagnement administratif des élus qui ont le pouvoir de police pour le constat en cas d'infraction au code de l'urbanisme.

Pour réaliser cette mission, un mi-temps a été recruté. L'équipe est maintenue avec 5,5 ETP pour l'instruction du droit des sols. En 2025, il y a eu 17 procédures de police de l'urbanisme.

4. DIRECTION COOPÉRATION ET PROXIMITÉ



4. Direction coopération et proximité

43

Communauté de communes Bugey-Sud

■ COMMUNES ADHÉRENTES
 ■ COMMUNES NON ADHÉRENTES

LA SUDANCAISIE, ARMEI, ROSSILLON, CHEIGNEUILLA BALME, CONTREVOZ, SAINT GERMAIN LES PAROISSES, AMILÉON, CONZIEU, GROSLEILL SAINT-BENOÎT, BRESNIER CORDON, BELLEY, CHAMPAIGNE EN VALROMÉY, VALROMÉY SUR SERAN, ARTEMARE, VIRIEU LE GRAND, SAINT MARTIN DE BAVEL, CUZIEU, CHAZEY DOCS, ANGERT ET LONDON, MAGNIEU, CRESSIN ROCHFORT, MASSIGNIEU DE RIVES, CUYZÉRIEU, FLAXIEU, LAVOURES, POULEY, VIRGIN, PARYES ET NATTAGES, BELLEY, ARRIÈRE EN VALROMÉY, CHAMPAIGNE EN VALROMÉY, CULUZ - BÉON, HAUT VALROMÉY, PEYRIEU, ZIEU, MURS ET CÉLIGNIUX, JURS ET CÉLIGNIUX

Missions

Service commun

- 3 rencontres des secrétaires de mairie organisées
- Animation d'un groupe Whatsapp pour les secrétaires de mairie (48 membres)
- Création de fiches pratiques, recherches sur les thématiques demandées par les secrétaires de mairie.

■ L'objectif 2026 est d'intégrer les 7 dernières communes à ce service, afin de déployer un réseau de partage des pratiques entre secrétaires de mairie, tout en soutenant les communes confrontées à des tensions en ressources humaines et en leur apportant un appui juridique.

- **Ambléon** : poste de secrétaire vacant - **18 jours**
- **Belley** : remplacement agent administratif en arrêt (finances) - **8 jours**
- **Peyrieu** : remplacement agent administratif en arrêt - **18 jours**
- **Groslée-Saint-Benoit** : remplacement agent administratif en arrêt - **13 jours**
- **Virignin** : renfort - **12 jours**
- **Massignieu-de-Rives** : remplacement secrétaire en arrêt - **2 jours**
- **Premeyzel** : aide budget - **1 jour**
- **Vongnes** : aide budget - **1 jour**

ACTION SOCIALE, SANTÉ & POLITIQUE DE LA VILLE



POLITIQUE DE LA VILLE

L'année 2025 a constitué la première année pleine de mise en œuvre du nouveau Contrat de ville 2024-2030. Elle a été caractérisée par une mobilisation soutenue autour du périmètre élargi du quartier prioritaire en intégrant le secteur de la Bouvardière, impliquant un travail d'appropriation, de coordination et d'adaptation des actions aux réalités du terrain. 2025 a permis de poser des bases solides en renforçant la gouvernance partenariale et la lisibilité de l'action publique au service des habitants.

UNE ACTION ÉVALUÉE À ENVIRON 300 000 € :

- Service politique de la ville : 1 responsable de service, 1 médiatrice sociale accompagne les habitants et 1 cheffe de projet coordonne les actions.
- Pilotage et animation du contrat de ville : 3 comités techniques, 1 comité de pilotage.
- Suivi de l'abattement de la TFPB et des plans d'actions avec les 3 bailleurs sociaux (Dynacité, Logidia, Semcoda) (80 300 € d'exonération en 2025) : cadre de vie du quartier.
- Gestion de l'Espace Pluriel, lieu d'activités ouvert à tous.
- Soutien au Conseil citoyen, instance de concertation citoyenne au sein du quartier (2 réunions/mois).
- Lancement de l'étude de prédisposition à la mise en œuvre d'un dispositif de réussite éducative.

LES FAITS MARQUANTS 2025

- Pour les enfants : Nos talents sportifs au cœur du quartier avec le CDOS 01 ; animations parents-

enfants avec l'Escale, grimpe d'arbre et club nature avec la Maison du marais de Lavours.

- Pour les jeunes : Actions d'insertion sociale et professionnelle avec la MLJ, chantiers éducatifs et citoyens avec l'ADSEA.
- Pour l'accès à l'emploi : Naviguons vers l'emploi avec France Travail, festival des métiers de l'audiovisuel avec Obatala, remobilisation vers l'emploi avec Humando.
- Pour encourager l'autonomie (maîtrise de la langue, mobilité) : compétences clés FLE et code de la route, autonomie au féminin, préparation au DELF, "Je clique donc j'apprends".
- Pour faciliter l'accès aux droits : organisation de 4 cafés thématiques (seniors, numériques) dans le QPV pour impulser l'accès au droit commun.
- Pour favoriser le vivre ensemble : fête de quartier, 1 cantine des découvertes par mois, cours de yoga, potager solidaire au Clos-Morcel, Nature, cuisine et santé porté par la CCBS.

Appels à projets :

- 8 000 € de la CCBS pour programmer des actions d'accès aux droits, projets culturels et d'insertion, pour un total de 59 400 €, soit 14 projets co-financés par les partenaires du contrat de ville.
- 52 147 € complémentaires alloués par l'Etat à 6 porteurs de projets pour déployer des actions supplémentaires dans le quartier.

Subventions de la CCBS

- 20 000 € pour soutenir l'animation menée par le CCAS de Belley au sein du quartier.
- 27 183 € pour développer le service de prévention spécialisée.
- 67 634 € (dont 53 342 € mobilisés auprès de l'Etat) pour proposer des formations d'accès à la langue française (Français Langue Etrangère, passage du DELF, ateliers numériques).



Navigation vers l'emploi



Fête de quartier



Activités manuelles en pied d'immeuble – Escale



ACTION SOCIALE

■ Organisation d'une rencontre solidarités avec la présentation par l'Observatoire régional de la santé du diagnostic relatif aux addictions sur le territoire Bugey-Sud. Les indicateurs alertent sur la consommation de tabac, d'alcool, d'augmentation de la consommation des femmes (tabac/alcool) et de surexposition des enfants aux écrans sur le territoire.

Convention Territoriale Globale (CTG)

■ Concertation et rédaction du plan d'actions sur 4 grandes orientations liées aux enjeux de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et l'accompagnement de la parentalité.

■ Signature de la CTG 2025-2029 entre la CCBS, 25 communes du territoire, le SIVOM du Valromey et la CAF de l'Ain, pour mettre en œuvre une politique d'accueil des familles sur le territoire.

■ Participation au réseau des chargés de coopération organisé par la CAF (2 rencontres) et animation des instances de gouvernance.

■ Mobilisation de la cellule SPPE (Service Public de la Petite Enfance) dans le cadre de l'ouverture d'une micro-crèche à Belley.

■ Réalisation d'un diagnostic social de territoire, avec le cabinet Adelia.

Objectifs :

- fournir un portrait social de territoire,
- mieux connaître les besoins de la population,
- cartographier les réponses existantes,
- aider à définir son rôle en matière de politique sociale.
- affiner, prioriser et organiser le plan d'actions de la CTG 2025-2029,

Le diagnostic social en chiffres :

- 7 groupes de travail,
- 27 élus interrogés (21 communes),
- 1243 réponses des habitants + 158 jeunes de 11 à 24 ans à une autre enquête,
- 4 réunions de concertation grand public,
- 1 restitution en conférences des maires, le 13/11/25.

■ 05/12/25 : Participation à la rencontre territoriale de l'inclusion avec 50 participants.

Lancement de l'allocation eau

■ Une aide forfaitaire annuelle de 25€ mise en place au 1^{er} janvier 2025 pour les foyers les plus en difficultés. Au 31/12/25 :

- 217 demandes,
- 109 allocations versées,
- 94 demandes en attente.

92 047€ de subventions aux associations

• **Mission locale jeunes Bugey Plaine de l'Ain** : subvention de 40 707€, 470 jeunes accompagnés.

• **Services d'aide à domicile (Adapa, Ain Domicile Service, ADMR du Valromey, ADMR Bugey-Colombier)** : soutien de 38 440€.

• **AVEMA, association d'aide aux victimes de l'Ain** : intervenant social en gendarmerie dans les situations de violences intrafamiliales : subvention de 3 400€.

• **CIDFF** : permanences juridiques, subvention de 4 500€.

• **Banque alimentaire** : 5 000€.



13/05/25 - Signature de la CTG 2025-2029



17/06/25 - Réunion de concertation à Culoz



SANTÉ ET SANTÉ MENTALE

Gestion des maisons médicales

• **A Virieu-le-Grand** : 3 psychomotriciennes, 4 infirmières, 1 médecin généraliste, 1 dentiste, 1 kinésithérapeute, 1 pharmacie et des bureaux pour l'ADAPA, le centre départemental de solidarité et le centre de gestion de l'Ain
- 1 rencontre avec les locataires.
- Amélioration du bâtiment : changement des ouvrants, protection pied de façade, protection solaire du vitrage principal, étude thermique.

• **A Culoz-Béon** : 1 cabinet infirmier, 2 kinésithérapeutes, 1 sage-femme, 1 ostéopathe, 1 médecin généraliste, 1 psychologue clinicienne, 1 orthophoniste. Une rencontre a été organisée avec les locataires.

Renouvellement du CLSM

Poursuite du copilotage du Contrat Local en Santé Mentale (CLSM) avec le CCAS de Belley, l'ARS et le centre psychothérapique de l'Ain (CPA) autour de la promotion de la santé mentale et de facilitation de l'accès aux soins. Souhait de poursuivre en 2025 le CLSM sur le territoire. L'ARS a affirmé son réengagement (2026-2029) auprès des collectivités en continuant de financer le poste de coordinatrice à 0,5 ETP.

La CCBS a notamment soutenu :

- formation aux premiers secours en santé mentale

- formation aux compétences psychosociales des jeunes,
- sensibilisation des agents des collectivités.

■ Pérennisation de l'espace d'écoute

Cet espace a pour but de contribuer à l'accompagnement global par un psychologue des personnes en situation de précarité et/ou présentant une souffrance psychosociale.

80 accompagnements en 2025.

■ Poursuite des actions "santé-environnement" :

- 9 000€ de financement mobilisés (ARS, Département), contribution de la CCBS en temps-agent.

- Coordination de 9 sorties nature avec la Maison du marais de Lavours, 1 séjour en moyenne montagne et 16 ateliers cuisine auprès de 55 personnes.

■ Convention CPTS

• Volonté de renforcer l'attractivité de Bugey-Sud,

• Volonté de favoriser l'installation de professionnels de santé,

• Convention entre la CCBS, les 41 communes et la CPTS pour la mise en oeuvre d'un projet de santé territorial,

• Soutien des communes à la CPTS : 1€/habitant/an destiné à l'équipement du cabinet médical et son fonctionnement (loyer, logement),

• Soutien de la CCBS à la CPTS : 4 000€/an destiné à l'organisation d'un événement grand public par an.



MAISON FRANCE SERVICES

Depuis 2022, la Maison France Services anime deux dispositifs complémentaires : **les conseillers France Services et les conseillers numériques.**

Les conseillers France Services accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien, tout en favorisant leur autonomie numérique.

Les conseillers numériques ont pour mission de promouvoir l'inclusion numérique des usagers en les aidant à utiliser les outils et à s'approprier la culture numérique, selon deux modes d'intervention : l'organisation d'ateliers numériques et l'accompagnement individuel vers l'autonomie.



3
CONSEILLERS
FRANCE SERVICES



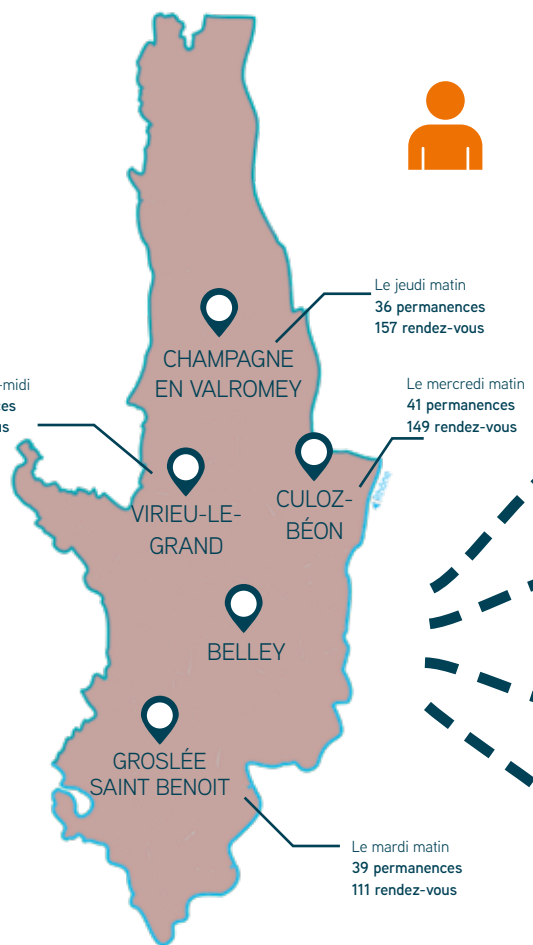
5
LIEUX
D'INTERVENTIONS



8 943
DEMANDES TOTALES
(38,1/jour)



6 596
USAGERS ACCUEILLIS
(Primo arrivant = 22%)



TOP 4 THÉMATIQUES TRAITÉES

- 24% - CARSAT (retraite)
- 20% - CAF (logement et insertion)
- 16% - ANTS (immatriculation)
- 13% - DGFIP (impôts)



148
PERMANENCES RÉALISÉES
DANS LES MAIRIES

500

RENDEZ-VOUS USAGERS
DANS LES 4 SITES

SITE PRINCIPAL DE BELLEY : accueil avec ou sans rendez-vous sur 5 jours

(ouverture 2 soirs par semaine jusqu'à 18h et vendredi entre 12h et 14h)



Mise à disposition d'un espace numérique en libre accès : 150 utilisations en 2025



Mise à disposition d'un bureau confidentiel pour les partenaires du territoire :

- 12 partenaires
- 114 permanences
- 430 rendez-vous

SATISFACTION DES USAGERS

Un taux de satisfaction de 97,6% conforme à la moyenne nationale, mesuré par la borne de satisfaction CIVILIZ sur laquelle les usagers peuvent enregistrer leurs observations lors de leur passage.



97,6%
TAUX DE
SATISFACTION

Partenaires et services proposés



■ 3 nouvelles permanences en 2025 :

- La **CARSAT** est intervenue 3 fois avec une forte demande des usagers et un nombre de rendez-vous proposé insuffisant pour répondre à la demande.

- Le **CDAD** : permanence en visioconférence depuis juin 2025, un mardi par mois, afin de compléter l'accueil réalisé en présentiel au tribunal de Belley.

- L'**UFC QUE CHOISIR** : 2 dates tests.

- La permanence des **finances publiques** dans 2 antennes est toujours peu utilisée en dehors de la période de déclaration d'impôts.

- La **CAF** : très présente au sein de l'espace confidentiel (prise de rendez-vous complexe pour les usagers).

- Une **permanence du défenseur des droits va être testée en 2026.**

■ Evènements 2025

- Nouveau partenaire dans le bouquet de service national : **URSSAF.**

- Participation au printemps du numérique organisé par la médiathèque du Valromey.

- Participation au Forum de l'Ain inclusif organisé par France Travail.

- Organisation d'un atelier sur la première déclaration d'impôts auprès des jeunes de la Mission Locale.

- Présence et échanges lors des cafés partenaires organisés par le centre social l'Escale de Belley.

- Accueil de différents groupes d'usagers fragiles (public FLE et Handicap) afin de présenter les locaux et les missions de la Maison France Services.

- Réflexions sur l'aménagement des nouveaux locaux au sein du futur site de la collectivité accompagnée par le dispositif AMI LILA développé par la banque des Territoires.



430

RENDEZ-VOUS DES PARTENAIRES
DANS LE BUREAU CONFIDENTIEL À BELLEY



3

NOUVELLES PERMANENCES DES
PARTENAIRES EN 2025

Public accueilli



Femmes

Hommes



34%
RETRAITÉS

28%
ACTIFS

18%
INACTIFS
(en hausse)

5,75%
DES USAGERS VIENNENT DU
QUARTIER PRIORITAIRE

On constate une faible autonomie numérique sur les profils d'usagers reçus.

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Suite au départ de la conseillère numérique de la zone Nord en octobre 2024, un agent de remplacement a été recruté avec le soutien de la CCBS de mars à août 2025. Cette transition a conduit à une présence effective d'une seule conseillère numérique sur la majeure partie de l'année.

Depuis octobre 2025, une réorganisation permet une intervention sur 17 communes, avec un atelier par bassin de services sur des cycles de deux mois, complété par des actions ponctuelles dans les autres communes pendant les vacances scolaires.

Rappel des objectifs

- Accompagner la population sur l'utilisation des outils numériques et la culture numérique
- Déplacer l'action au plus proche des habitants du territoire (aller vers)
- Privilégier une approche personnalisée avec des ateliers limités à 10 personnes maximum par atelier et 6 personnes maximum pour les grands débutants (ateliers assurés à partir de 3 participants)
- Renforcer l'autonomie des usagers
- Créer du lien social et rompre l'isolement des personnes face au numérique

Activité et qualité du service en 2025



602

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
(dont 312 nouveaux)



229

ATELIERS RÉALISÉS
DANS 15 COMMUNES
6,2 participants/atelier



257

ACCOMPAGNEMENTS
INDIVIDUELS



1 734

ACCOMPAGNEMENTS ENREGISTRÉS



Un engagement fort pour les ateliers collectifs
Sur le territoire Bugey-Sud : 85% des accompagnements sont collectifs
À l'échelle nationale : seulement 15% des accompagnements sont collectifs

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

- Temps moyen accompagnement individuel : 1h
- Sur rendez-vous et priorité aux nouveaux usagers
- Diagnostic numérique ou focalisé sur une problématique spécifique
- Réorientation sur le collectif

Les actions 2025

- **2 interventions France Travail** : une réunion de présentation du dispositif auprès des demandeurs d'emploi et la présence au forum l'Ain'clusif.
- **La tenue d'un stand en partenariat avec la conseillère numérique de la Ville de Belley lors de la Fête des associations.**
- **L'animation d'ateliers lors du printemps du numérique dans le Valromey.**
- **L'animation d'ateliers lors du Cyber mois en octobre 2025.**
- **Le développement de café IA** : projet qui remporte un large succès.
- **Une intervention auprès du public fragile des usagers en situation d'illettrisme "je clique donc j'apprends" en partenariat avec GO ON formation.**



Promotion des nouveaux outils et services de la collectivité pour les usagers et accompagnement à leur utilisation (ex : carte interactive des produits agricoles, Navette Bugey-Sud, Transport à la Demande et Office de Tourisme)



Les accompagnements collectifs sur le territoire▼▼

Prise en main du matériel (18%), navigation sur internet (15%), prévention en sécurité numérique (11%), création avec le numérique (9,5%), gestion de ses contenus numériques (9,4%).

Les usagers

58%

SONT DES FEMMES

37%

ONT + DE 70 ANS

29%

ONT ENTRE 60 ET 69 ANS

UNE INTERVENTION MOINS IMPORTANTE AUPRÈS DES ENFANTS EN RAISON DU NOMBRE D'ATELIERS DIMINUÉS AVEC LA RÉORGANISATION DES INTERVENANTES POUR CE DISPOSITIF (16 ATELIERS ENFANTS ASSURÉS EN 2025).

5. DIRECTION PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est l'un des axes structurants du projet de territoire, inscrit dans son Axe 2 "Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire".

Pour traduire concrètement cet engagement, la CCBS s'est dotée de deux outils :

- le **PCAET** (Plan Climat-Air-Énergie Territorial, **document réglementaire** adopté en mars 2024) qui fixe la stratégie climatique de l'intercommunalité.
- le **COT** (Contrat d'Objectifs Territorial), **démarche volontaire** signée avec l'ADEME pour la période 2024-2028, qui apporte un accompagnement technique et un soutien financier significatif à la mise en œuvre des actions.

Un travail collectif de fond mené en 2025, dans le cadre du COT ADEME

L'année 2025 a été marquée par un travail de fond mené collectivement par les élus et l'ensemble des services, afin de poser les bases d'une transition écologique ambitieuse et partagée. Ce travail s'est inscrit pleinement dans le cadre du COT signé avec l'ADEME qui impose, dans sa première phase, un état des lieux rigoureux avant toute définition du plan d'actions.

Via deux référentiels thématiques imposés, l'un sur le Climat-Air-Énergie, l'autre sur l'Économie Circulaire, tous les services ont été mobilisés de mai à septembre pour recenser et évaluer l'ensemble des actions déjà conduites par la collectivité : gestion des bâtiments, mobilité, agriculture, aménagement du territoire, gestion des déchets...

Cet exercice transversal a permis d'identifier les points forts, les marges de progression et les leviers d'action prioritaires et pertinents au regard des compétences exercées par la CCBS. Les deux référentiels ont ensuite été audités par l'ADEME en novembre et décembre, établissant un **score de départ officiel** et les objectifs de progression à atteindre d'ici fin 2028.

En parallèle, dès l'automne, les élus et l'ensemble des services ont été impliqués pour co-construire le plan d'actions : chaque direction, en lien avec les élus référents, a contribué à identifier les projets à porter, à les prioriser et à en définir les modalités de mise en œuvre. Ce travail collectif a abouti à un plan structuré autour de plusieurs axes concrets : développement de la mobilité douce et du covoiturage solidaire, rénovation énergétique des bâtiments, aménagement résilient du territoire (révision du SCoT), économie circulaire...

Ce plan d'actions a été approuvé officiellement en conseil communautaire en février 2026.

Une dynamique déjà engagée sur le terrain

Si la validation officielle du plan est intervenue en février 2026, nombre des actions qu'il porte s'inscrivent dans la continuité de programmes et projets déjà en cours au sein des services. Les équipes étaient donc déjà opérationnellement mobilisées sur plusieurs de ces chantiers bien avant l'adoption formelle du plan. La transition écologique n'est pas l'affaire d'un seul service : elle irrigue progressivement l'ensemble des politiques portées par la CCBS.



TRIMAX - GESTION DES DÉCHETS

Le service déchets agit sur 3 fronts complémentaires : prévention à la source et sensibilisation, collecte au plus près et valorisation de chaque déchet. Ces actions forment un ensemble cohérent, au service du territoire et de l'environnement.

Le rapport complet 2025 est disponible sur www.ccbugeysud.com

AXE 1. PRÉVENIR À LA SOURCE ET SENSIBILISER

Actions menées auprès des habitants et des écoles

Animations scolaires

47 classes

903 élèves

Sensibilisation en porte à porte

**2 030
foyers
sensibilisés**

Valorisation des déchets verts



149
INTERVENTIONS
BROYAGE DE
VÉGÉTAUX À
DOMICILE

Couches lavables

Sensibilisation, ateliers et interventions.

Publics sensibilisés :

10 professionnels

17 parents

7 professionnels en formation

Réemploi & réparation

• **Partenariat avec les Valoristes Bugey-Sud (VBS)**, recyclerie locale du territoire : ils collectent, remettent en état et revendent à prix solidaire des objets du quotidien qui auraient sinon été jetés. La CCBS leur met à disposition un conteneur dédié à la collecte d'objets réemployables ou réparables dans ses 3 déchetteries. Les VBS assurent également une permanence chaque dernier samedi du mois à la déchetterie de Belley pour accueillir les usagers, récupérer directement les objets apportés et sensibiliser le public au réemploi.

• **Annuaire de la réparation** : Pour encourager les habitants à réparer plutôt que jeter (appareils électriques, électroniques et les articles textiles), la CCBS a réalisé en 2025 un recensement des artisans et réparateurs du territoire. Seuls les professionnels labellisés par la CMA ou par un éco-organisme sont répertoriés à date. Cet annuaire est disponible en version imprimée sur des points de distribution et en ligne sur le site de la CCBS.

Compostage de proximité

Les déchets alimentaires représentent 30 % des ordures ménagères au niveau national. Les composter réduit les quantités à traiter et produit un amendement naturel pour les jardins.

En complément des conteneurs de collecte dédiés aux biodéchets, déployés sur les principaux secteurs d'habitat collectif et centre-bourg du territoire la CCBS agit sur trois dispositifs :

1. Compostage individuel



200

COMPOSTEURS INDIVIDUELS
VENDUS À PRIX RÉDUIT
EN 2025

2. Points de collecte - Compostage collectif

38

CONTENEURS
BIODÉCHETS - BACS
DE COLLECTE



3. Compostage autonome en établissement

Destiné aux structures publiques ou privées produisant des déchets alimentaires (écoles, restaurants, entreprises...), ce dispositif leur permet de gérer leur compostage de manière autonome. En 2025, un site existant a été renouvelé et deux nouveaux sites ont été installés.

AXE 2. COLLECTE AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

COLLECTE DES DÉCHETS



226

POINTS DE COLLECTE

(Cartographie consultable sur le site de la CCBS)



301

CONTENEURS POUR LES
ORDURES MÉNAGÈRES

185

CONTENEURS
POUR LE VERRE

388

CONTENEURS POUR LES
EMBALLAGES ET PAPIERS

38

CONTENEURS POUR LES
DÉCHETS ALIMENTAIRES



3

DÉCHETTERIES

(Belley, Virieu-le-Grand et Culoz-Béon)

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- Collecte de l'amiante réservée aux particuliers
- Broyage de végétaux à domicile sur rendez-vous
- Conteneur de réemploi disponible dans chaque déchetterie (en partenariat avec la recyclerie Valoriste Bugey-Sud)

8 163 tonnes de déchets en déchetteries

- Déchets verts : **1 769 t**
- Encombrants : **1 530 t**
- Gravats : **1 443 t**
- Bois : **980 t**
- Mobiliers : **862 t**
- Cartons : **386 t**
- Déchets électroniques et électriques : **368 t**

AXE 3. VALORISER CHAQUE DÉCHET

18 160 tonnes de déchets

ont été collectées et orientées en 2025,
vers la filière de traitement adaptée.



518 kg/hab

(-6 kg par rapport à 2024 grâce à des actions de prévention)

198 kg

ORDURES
MÉNAGÈRES

45 kg

EMBALLAGES &
PAPIERS

41 kg

VERRE

234 kg

DÉCHETS EN
DÉCHETTERIES

MODES DE TRAITEMENT APPLIQUÉS EN 2025

-Recyclage/valorisation matière

(Emballages, verre, ferraille, bois,
mobiliers, cartons...)

-Valorisation énergétique

(Ordures ménagères, encombrants,
bois C, pneus...)

-Compostage

(Déchets alimentaires, déchets verts...)

-Enfouissement

(Gravats, dernier recours, quantité minimisée)

FINANCEMENT DU SERVICE

9,31 %

TAUX TEOM 2025

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) finance l'intégralité du service déchets. Elle couvre :

- La collecte en points d'apport volontaire sur tout le territoire
- Le fonctionnement des 3 déchetteries,
- Le transport et le traitement (tri, recyclage, compostage, incinération),
- Les actions de prévention et de sensibilisation (scolaires, porte-à-porte...),
- Les services complémentaires : broyage à domicile, collecte de l'amiante.

ALIMENTATION

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Des actions en faveur d'une alimentation locale, de qualité, pour tous !

Un projet reconnu : la labellisation PAT de niveau 2

En septembre 2025, la CCBS a obtenu la labellisation Projet Alimentaire Territorial de niveau 2. Cette reconnaissance atteste que l'ensemble du projet, gouvernance (plan d'action, moyens humains et financiers) répond aux exigences d'un projet opérationnel en faveur d'une alimentation durable.

Cette labellisation favorise l'obtention de subventions pour animer ce projet et financer des actions concrètes sur le territoire.

Le programme d'actions 2025-2028, élaboré à partir des contributions d'acteurs locaux de l'alimentation, approuvé en conseil communautaire en juillet 2025, vise à :

- Soutenir l'agriculture locale
- Favoriser la mise en lien entre consommateurs, entreprises alimentaires et producteurs locaux
- Soutenir et poursuivre les actions engagées depuis 2022 pour l'éducation à l'alimentation durable et l'intégration de produits locaux et de qualité dans les cantines scolaires
- Engager des réflexions, études sur la logistique des produits locaux et les besoins de main d'œuvre du secteur

Promouvoir une éducation alimentaire de la jeunesse

Pour encourager l'éducation alimentaire sur son secteur, la CCBS finance depuis 2022 des animations scolaires en primaire. Elles sont dispensées par 13 producteurs locaux ou associations de l'Ain, dont 4 situés directement sur le territoire.

Ces animations viennent donner une illustration locale aux notions de l'alimentation durable abordées en classe. Elles permettent également de rémunérer justement les producteurs locaux qui s'investissent pour faire connaître l'agriculture locale.

En 2025, elles ont touché plus de 1 000 élèves sur 25 écoles différentes :

- 52 classes de primaire ont pu bénéficier d'une animation autour de l'alimentation : pour découvrir des productions alimentaires locales (productions de fruits et jus de fruits, miel, plantes aromatiques, diversité des légumes...) ou comment réduire et gérer les restes alimentaires (formations sur le potager ou le compost).
- 2 classes ont approfondi le sujet de l'alimentation durable en s'engageant dans le projet "Donnons Goût au Débat". Ce projet s'est clôturé par un évènement sur l'agriculture et l'alimentation, organisé avec 2 classes (Brégnier-Cordon et Groslée-Saint-Benoit), à la Maison des Isles de Brégnier-Cordon.
- 2 nouvelles structures agricoles se sont engagées et proposent des animations au catalogue 2025-2026 : Distillerie du Bugey, avec une animation de "la plante au flacon" et "Goût et sens", éducation au goût avec Marie Alix, cuisinière à la Maison des Isles.



1 000+

ÉLÈVES SENSIBILISÉS
(via les animations scolaires)



Le soutien aux cantines scolaires

La CCBS poursuit son accompagnement auprès des communes gestionnaires de cantines scolaires.

Edition 2025 du menu des Chefs : La Ville de Belley et la CCBS collaborent depuis 3 ans sur l'opération "Menu des Chefs" à l'occasion des Epicuriennes : un menu "comme au restaurant" proposé aux élèves des cantines scolaires du territoire. A ses débuts, seule la ville de Belley avait proposé ce menu gastronomique à la cantine.



20
CANTINES SCOLAIRES
PARTICIPANTES EN 2025



1 300

MENUS DES CHEFS
SERVIS EN 2025
(par l'ESAT La Léchère, la société
Leztroy et l'EHPAD de Champagne)

Analyse des approvisionnements : en réponse à un appel à projets lancé en 2024, une analyse précise des approvisionnements alimentaires du service de cantine de la ville de Belley a été conduite en partenariat avec ADABIO : après une période d'analyse des factures et d'échanges avec le prestataire actuel de fourniture de repas, une trentaine d'actions concrètes pour faire évoluer les approvisionnements ont été formulées.

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION Saine, LOCALE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

En 2025, la CCBS a lancé le Challenge Alimentation Durable, un jeu participatif pendant 6 mois pour accompagner des foyers du territoire vers une alimentation plus saine, plus durable et sans dépenser plus.

Projet mené en partenariat avec l'Escale Centre Social, la médiathèque de Brégnier-Cordon, le lycée professionnel du Bugey, l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier, avec le soutien financier de la MSA Ain Rhône et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.



18

FOYERS ENGAGÉS
(40 personnes)



+70

DÉFIS ALIMENTAIRES
RÉALISÉS



30

VISITES DE FERMES
EFFECTUÉES



2

ATELIERS
NUTRITION



4

ATELIERS
CUISINE



Atelier cuisine



Visite de la ferme
Pomme du Saugét



Menu des chefs

AGRICULTURE

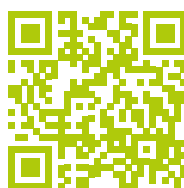
Faire connaître les produits agricoles locaux

La carte interactive des produits agricoles constitue l'un des outils de base permettant de faire connaître au grand public les produits locaux proposés par les agriculteurs en vente directe ou en circuit court.

- Saisie des informations et photos pour une quarantaine de nouveaux agriculteurs, ce qui porte cette carte à 106 points référencés, dont 87 exploitations agricoles.
- Actions visant à faire connaître cet outil : diffusion via la presse, le site internet, les réseaux sociaux, la lettre d'information, magazine Tout Bugey-Sud, impression d'affiches, de cartes de visite, d'un roll-up et d'une carte papier en 7 000 exemplaires, présence à certains forums des associations, au marché des Épicuriennes...
- Insertion d'une carte papier actualisée dans le magazine Tout Bugey-Sud, distribué à l'ensemble des 19 900 foyers du territoire en novembre 2025.



Carte des produits
agricoles



Carte disponible sur www.ccbugeysud.com en cliquant sur ce pictogramme

Accompagner les porteurs de projets individuels ou collectifs

- Animation de réunions et apport d'éléments à un groupe d'agriculteurs réfléchissant à un projet de second magasin de producteurs : 6 réunions de travail en 2025.
- Rencontre et apports d'éléments à 2 futurs agriculteurs souhaitant s'installer sur le territoire.

Faire le lien entre la CCBS et les agriculteurs

- Rédaction et diffusion de 3 "lettres d'information aux agriculteurs" diffusées par mail à plus de 200 agriculteurs du territoire, ainsi qu'aux mairies et aux partenaires techniques.
Lettres d'information disponibles sur www.ccbugeysud.com
- Organisation de 2 réunions élus-agriculteurs : l'une sur les MAEC et la tarification de l'eau potable, l'autre en fin d'année sous forme de bilan annuel et de perspectives.

Forêts

Communication



Page forêt du site de la CCBS

La CCBS s'inscrit dans deux dispositifs forestiers portés à l'échelle du massif du Bugey :

Fonds de replantation

Ce fonds est géré à l'échelle du massif avec les partenaires de la forêt, et les partenaires financiers. Cela se traduit par des réunions d'attribution des subventions aux propriétaires forestiers qui ont fait des demandes. Ce fonds est mis en place à l'échelle du massif du Bugey et est géré par Haut Bugey Agglomération.

Charte forestière

Cette action a été suspendue et une réflexion est en cours entre les intercommunalités du massif pour définir les suites à donner à cette démarche.



Accompagner et soutenir les agriculteurs sur des pratiques agro-environnementales

Organisation de formations dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

Rappel : ce projet concerne 37 fermes du territoire et 2 000 hectares. De 2023 à 2029, les agriculteurs concernés perçoivent une aide supplémentaire de la Politique Agricole Commune pour entretenir des prairies naturelles en zones à enjeux environnementaux (Natura 2000, arrêté de protection de biotope, zones humides).

En 2025, 17 agriculteurs ont participé à l'une des deux sessions de formation sur la bonne gestion des prairies humides, avec l'intervention de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Cette action est portée par la CCBS pour l'ensemble du massif du Bugey soit 4 intercommunalités.

Projet "Sols du Bugey : mettons le couvert !"

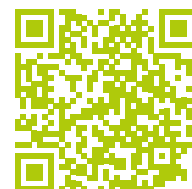
Ce projet s'est poursuivi avec les 5 structures agricoles engagées : ces derniers ont pu mettre 9 panneaux expliquant ces pratiques sur leurs parcelles. Ils ont participé à 3 jours de formation technique pour réussir leurs couverts, à 2 jours de formation sur leur analyse économique, et à une journée de formation sur la prise de parole en public.

En septembre, un temps de restitution et de partage des apports a été organisé et a mobilisé une classe du lycée agricole des Sardières et une dizaine d'agriculteurs.

Prévoir les projets des années à venir

Travail avec les agriculteurs en système "grandes cultures" ou "polyculture élevage" pour voir comment accompagner la réduction de l'usage d'herbicides et le développement de couverts sur des zones à enjeux "eau potable" et à enjeux environnementaux : réflexion sur la mise en place d'un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux et réponse à un appel à projet proposé par l'Agence de l'Eau.

5 réunions de travail avec les viticulteurs intéressés à la réduction des doses de cuivre et au développement de couverts entre les rangs de vignes : élaboration d'un programme d'actions en vue de la réponse à un appel à projet de la CNR "Terres de Transition Agroécologique".



Film - Sols du Bugey : mettons le couvert !



Projet Sol du Bugey

ORGANISER LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Espèce invasive représentant une menace pour les colonies d'abeilles et plus largement pour la biodiversité locale, le frelon asiatique fait l'objet d'une mobilisation coordonnée sur le territoire.

La CCBS s'inscrit dans un maillage collectif aux côtés du Groupement de Défense Sanitaire (GDS), des communes et de leurs référents locaux : transmission des informations, mise en place de conventions et organisation de la distribution des pièges financés par le Département de l'Ain.

Ce travail en réseau, qui s'appuie sur l'engagement de chacun des acteurs et de leurs relais de terrain, permet une réponse rapide et collective face à cette menace qui ne connaît pas de frontières administratives.



Réunion sur le frelon asiatique

La CCBS est compétente pour "prendre soin" des rivières, zones humides et nappes souterraines du territoire, et protéger les habitants contre les risques d'inondation.

1. Gestion quantitative de la ressource en eau

■ Un réseau de capteurs qui s'agrandit

Pour bien gérer l'eau, il faut d'abord la connaître : savoir combien il y en a, où elle va, et comment elle évolue avec les saisons.

**31**

STATIONS DE SUIVI
HYDROLOGIQUE
(+3 stations en 2025)

**30**

SONDES
PIÉZOMÉTRIQUES
(nappes souterraines)

**80**

SONDES THERMIQUES
(température des cours d'eau)

**1**

NOUVELLE STATION
MÉTÉO

■ **Étude sur le captage d'eau potable de Brens** : une étude approfondie a été menée pour comprendre l'origine de cette eau stratégique, ses variations saisonnières et les facteurs qui l'influencent. Ces résultats guideront la gestion future de cette ressource essentielle à l'alimentation en eau potable.

■ **Les goyas, des mares utiles pour la nature et les agriculteurs** jouent un double rôle : abreuvement du bétail en été et refuge pour la biodiversité. En 2025, 10 nouveaux goyas ont été créés sur le territoire, dans le cadre d'un programme qui se poursuivra en 2026 avec 12 supplémentaires. Une étude naturaliste complète a été conduite sur les 141 goyas existants du territoire.



2. Gestion qualitative de la ressource en eau

La CCBS maintient un réseau de 15 stations de suivi de la qualité des eaux, analysant régulièrement pesticides, micropolluants, métaux lourds et résidus médicamenteux, ainsi que l'hydrobiologie (Étude des organismes vivants indicateurs de l'état des cours d'eau). Les données sont partagées sur les bases de données nationales. Exemple : Le suivi annuel de l'écrevisse à pattes blanches sur 6 cours d'eau (sa présence garantit une eau de très bonne qualité).

3. Entretien et réhabilitation des milieux aquatiques

Des rivières en bonne santé et des zones humides préservées constituent la meilleure protection naturelle contre les inondations et les sécheresses, tout en favorisant la biodiversité locale.

■ **L'Ousson à Belley et Magnieu**, avait été artificialisé dans les années passées pour drainer un marais agricole : lit rectifié, creusé, marais asséché. Résultat : une biodiversité appauvrie, des sols qui se minéralisent et... des émissions de gaz à effet de serre.

➤ **La CCBS a engagé un vaste projet de réhabilitation dont les travaux ont été réalisés fin 2025 : création d'un nouveau lit naturel au sein de la zone humide, traitement des plantes envahissantes. Un marais fonctionnel, c'est un stockage de carbone et un réservoir de biodiversité.**



■ **L'Agnin à Colomieu** : En 2025, la CCBS a conduit un chantier participatif de restauration environnementale de l'Agnin, dans le cadre d'un projet global d'hydrologie régénérative porté par la commune de Colomieu. L'intervention a consisté à construire des ouvrages "low-tech", solutions fondées sur la nature permettant de ralentir l'eau, diversifier les habitats et restaurer le lit de la rivière de façon durable.



■ **Lacs de Virieu-le-Grand et Chazey-Bons** : Dans le cadre du Plan de gestion des zones humides, des opérations de réhabilitation environnementale ont été engagées aux abords des lacs de Virieu-le-Grand et Chazey-Bons, visant à restaurer les habitats humides et leur fonctionnalité écologique en réduisant l'effet d'assèchement produit par les drains existants.



■ **Études 2025 pour des futurs travaux** : avant tout chantier, une phase préparatoire rigoureuse est indispensable (études hydrauliques, analyses morphologiques, inventaires faune/flore). En 2025, ce travail a été réalisé concernant 2 projets majeurs : le Furans à Chazey-Bons (réduction du risque d'inondation et réhabilitation écologique), et le Sérans endigué à Artemare et Talissieu (réhabilitation environnementale couplée à une réduction du risque d'inondation).

■ **Lutte contre les plantes envahissantes** : programme annuel de lutte active, avec une attention particulière portée sur la renouée du Japon, espèce exotique envahissante représentant une menace silencieuse pour les milieux aquatiques.



4. Prévention et gestion des risques d'inondation

Prévenir les crues, c'est agir avant qu'elles surviennent : entretenir les berges, identifier les points critiques et réduire les obstacles à l'écoulement de l'eau.

■ **Entretien des berges** : les communes les plus exposées aux crues ont été prioritaires en 2025.

■ **Pont de la Tannerie (rivière l'Arène, Virieu-le-Grand)** : point critique en cas de crue, de travaux de sécurisation actuellement en phase de préparation.



Le saviez-vous ?

Un embâcle — accumulation de branches et débris sous un pont — peut provoquer une montée soudaine des eaux lors d'une crue. L'entretien régulier des berges est donc une mesure de protection directe pour les riverains.



5. Informer, sensibiliser et agir ensemble

La gestion de l'eau repose sur une communication régulière avec les habitants, une sensibilisation des plus jeunes, et un travail en réseau avec de nombreux partenaires locaux et nationaux.

■ **Habitants informés** : la CCBS communique de façon régulière via ses réseaux sociaux mais aussi directement sur les sites des chantiers en cours et à venir (panneaux, explications). Pour les situations d'urgence, un groupe WhatsApp dédié aux élus permet de partager en temps réel des informations lors d'épisodes de pluies importantes : niveaux des cours d'eau, alertes, points de vigilance.

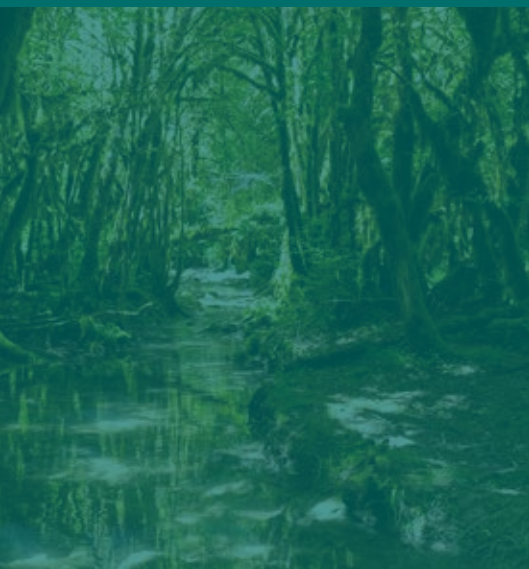
■ **Sensibiliser les enfants** : animations scolaires financées par la collectivité pour initier les jeunes aux enjeux des milieux aquatiques.

■ **Travailler en réseau** : plusieurs projets mobilisent de nombreux partenaires autour d'objectifs communs. C'est le cas par exemple en 2025 du Renouveau du label Rivière Sauvage pour l'Arvière. Ce label national, porté par l'association Rivières Sauvages, reconnaît les cours d'eau préservés de toute intervention lourde et présentant une qualité écologique exceptionnelle. L'obtenir, c'est une reconnaissance officielle de la richesse naturelle du territoire. Son renouvellement a mobilisé la CCBS, le département, des communes riveraines, l'ONF, l'association Rivières Sauvages, la fédération de pêche....

■ **Intégrer l'eau dans les documents d'urbanisme** : participation active à la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Bugey-Sud, pour que les futures décisions d'aménagement du territoire tiennent compte des enjeux liés à l'eau et aux zones humides.

■ **Un contrat Eau & Climat pour 2026-2027** : formalisé en 2025 avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le département de l'Ain, ce contrat est un outil de planification qui fixe des objectifs partagés sur l'ensemble du cycle de l'eau et donne accès à des financements significatifs pour les projets portés par la CCBS dans les années à venir.

6. DIRECTION AMÉNAGEMENT TECHNIQUE



LA PISCINE INTERCOMMUNALE

FERMETURE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE POUR RÉHABILITATION

Les travaux de réhabilitation de la piscine se sont poursuivis en 2025.

Objectif : réaliser un projet sobre et vertueux sur le plan architectural, environnemental et énergétique qui permettra d'apprendre à nager aux enfants et d'accueillir les familles dans un équipement et un cadre de qualité.

Les grandes étapes :

- Démolition et désamiantage
- Reconstruction des vestiaires, des bureaux, de l'accueil, ainsi que des locaux pour les clubs et les techniques
- Réhabilitation complète de la halle des bassins

(sols, murs, plafonds, équipements)

- Remise à neuf de l'ensemble des installations techniques (filtration, traitement de l'eau, chauffage...)

Nouveautés :

- un splashpad intérieur (zone de jeu aquatique sans profondeur)
- une salle hors-sac mutualisée

Maintien de l'activité sportive et mobilisation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) pendant la fermeture

Afin d'assurer la continuité des actions sportives pendant la fermeture de la piscine, les MNS ont été mobilisés sur le dispositif "sport à l'école". Depuis septembre 2025, ils interviennent dans 13 écoles, auprès de 28 classes, soit 560 élèves du territoire.

Les élèves de CP à CE2 découvrent la course d'orientation, favorisant le repérage, la coopération et la confiance en soi.

Les élèves de CM1 et CM2 pratiquent le football,

avec une sensibilisation au cécifoot (version adaptée du football pratiquée par des personnes en situation de handicap visuel), support pédagogique permettant de développer l'écoute, la communication et le respect des différences. Ce dispositif contribue pleinement à la transmission des valeurs d'inclusion et de respect.

Par ailleurs, les MNS peuvent accompagner les écoles demandeuses dans les piscines environnantes.



560

ÉLÈVES

28

CLASSES

13

ÉCOLES



Chantier de la piscine intercommunale



LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Le cabinet Z Architecture a été missionné en décembre 2023 pour concevoir le futur centre nautique Bugey-Sud.

Le bâtiment a fermé ses portes le 1^{er} juillet 2024 afin de permettre le déménagement du matériel. L'essentiel de celui-ci a été récupéré et stocké en vue de l'ouverture du futur équipement ; le reste a été proposé à divers organismes (associations et collectivités).

Les travaux ont débuté fin 2024 par le curage/désamiantage et ont continué en 2025 avec le gros œuvre, l'étanchéité et les fermetures.

Coût des travaux : 9 000 000 € HT



LIVRAISON
PRÉVUE
À L'AUTOMNE
2026



Photo de l'avancement de la piscine



Le siège communautaire

Rappel du projet : le projet conçu par le groupement de maîtrise d'œuvre, mandaté par le cabinet d'architectes L'Atelier des Vergers, prévoit la démolition de l'ancienne villa du gardien ainsi que la réhabilitation du bâtiment principal, une ancienne maison de retraite. Le futur aménagement comprendra une salle de conseil de 200 m² ; une Maison France Services de 200 m² ; un sous-sol (techniques, archives, stockage, atelier) de 700 m² ; des bureaux pour l'ensemble des services de la collectivité (1 300 m²).

Après le curage et le désamiantage finalisés fin 2024, l'année 2025 a marqué le lancement du gros œuvre : modification des façades, renforcements structurels, étanchéité, menuiseries et aménagements intérieurs.



LIVRAISON
PRÉVUE
À L'AUTOMNE
2026



Chantier fin 2024



Chantier fin 2025



Projet

Lac de Virieu-le-Grand

Suivi de la réalisation des travaux portés par le service tourisme :

- Installation de deux constructions modulaires pour une activité de restauration et pour l'accueil des baigneurs et des agents qui travaillent sur le site.
- Démolition de friches et nettoyage global de la zone camping afin de rouvrir cet espace au public en sécurité.
- Diagnostic et mise en sécurité de la zone arborée.
- Création d'une nouvelle aire de jeux, d'un terrain de pétanque, de coins pique-niques sur la zone camping.
- Remise en état des plages.

Glandieu

Projet de requalification de la cascade : le service bâtiment apporte un appui technique sur la réalisation des diagnostics nécessaires, le suivi des études.

L'année 2025 a été marquée par la finalisation des études et le dépôt du permis de construire. Les travaux ont démarré avec le désamiantage du site et la réalisation des fondations. Celles-ci soutiendront la future passerelle métallique, conçue pour permettre au public de s'approcher au plus près de la cascade.

Aire de grand passage des gens du voyage provisoire

Dans l'attente de la réalisation d'une aire définitive, le service bâtiment assure la mise en place des branchements électriques nécessaires à l'installation dans les normes des groupes de gens du voyage sur la période de mai à octobre.

Gestion de 2 aires d'accueil de gens du voyage Belley Billignin (9 emplacements) et Brégnier-Cordon (6 emplacements)



Enlèvement des animaux errants et fourrière animale

Dans le cadre de la gestion des animaux errants, une convention a été signée avec la SPA de Savoie pour garantir un meilleur accueil. Les agents du service récupèrent les chiens non identifiés (sans puce ni tatouage) et les confient à la SPA. L'association prend ensuite le relais pour les soigner et les proposer à l'adoption si aucun propriétaire ne se manifeste.

Bilan de la prise en charge des animaux en 2025 :

Au total, 23 animaux ont été recueillis par la CCBS (20 chiens et 3 chats).

- Les 3 chats ont été accueillis par des bénévoles de l'association "Les chats libres de Chambéry".
- 10 chiens ont directement retrouvé leur famille.
- 10 chiens ont été confiés à la SPA de Chambéry. Parmi eux, 3 ont déjà été adoptés par un nouveau foyer, les autres ayant retrouvé leur maître ou étant toujours proposés à l'adoption.



LA VOIRIE


3 976 k €
BUDGET GLOBAL

Répartition des montants des travaux réalisés en 2025

Opérations investissement	2 601 530 €
Point à temps	303 k €
Entretien des dépendances	288 k €
Ouvrages d'Art investissement	170 k €
Signalisation horizontale	85 k €
MOE et études	84 k €
Signalisation verticale	51 k €


487 k€
TRAVAUX ENGAGÉS,
NON RÉALISÉS (REPORT)


213
AVIS SUR DOCUMENTS
D'URBANISME


195
DEMANDES
D'ALIGNEMENT ET
D'AUTORISATION DE VOIRIE


604 km
DE VOIES
COMMUNAUTAIRES


39,4 km
DE PISTES CYCLABLES
(VIARHÔNA)


106
OUVRAGES D'ART
(PONTS ET MURS DE
SOUTÈNEMENT)


25
ZONES D'ACTIVITÉS
ET SITES CCBS

Les travaux d'entretien de la chaussée

Travaux de renouvellement
de couche de roulement
(enduit et enrobé)



75

CHANTIERS
RÉALISÉS

Autres travaux
(aménagement urbains, de
sécurité, petits entretiens ...)



73

CHANTIERS
RÉALISÉS



17 717

MÈTRES
LINÉAIRES

Opération marquante

*Travaux d'entretien des
ouvrages d'art*

- Rénovation du pont entre
Artemare et Saint-Martin-
de-Bavel

Montant des travaux :
56 966 € TTC

Les travaux assurés par les communes en régie



11 022

HEURES EFFECTUÉES



856 k €

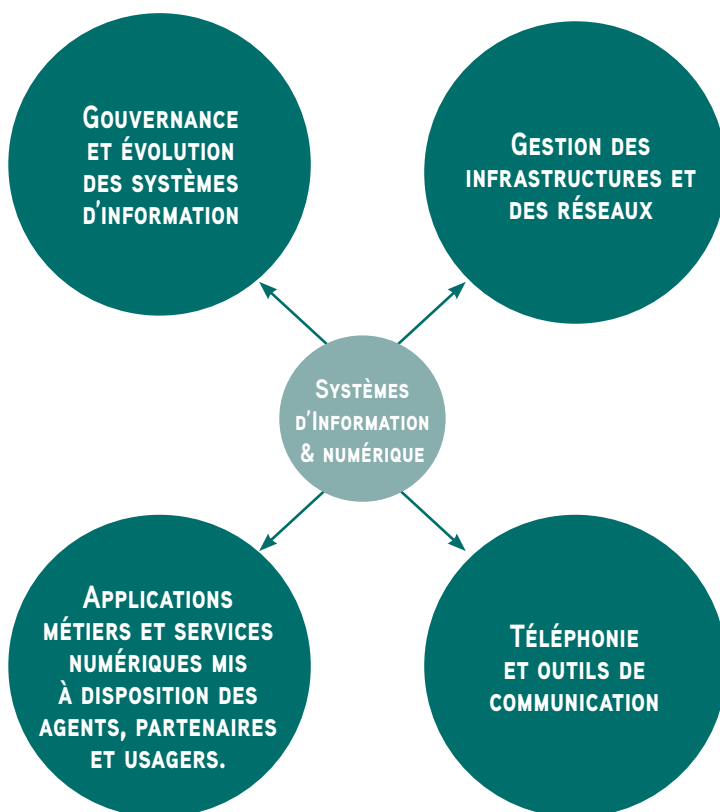
MONTANT VERSÉ AUX
COMMUNES EN 2024



LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LE NUMÉRIQUE

La DSI (Direction des Systèmes d'Information) intègre les principes de sobriété numérique au cœur de son action. Cette démarche est déployée de manière structurée, transversale et continue dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

Les missions :



Les faits marquants 2025...

- Renforcement des outils collaboratifs
- Sécurisation des données et cybersécurité
- Introduction de nouvelles solutions numériques
- Rationalisation des équipements et abonnements



7. DIRECTION EAU & ASSAINISSEMENT



EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXPLOITATION

En 2025, de nouvelles communes (Brens, Virignin, Cressin-Rochefort, Bregnier-Cordon...) sont passées en régie directe, désormais exploitées directement par la CCBS. Côté eau potable, la hausse des non-conformités liées aux fortes pluies confirme la nécessité de sécuriser les réseaux. Pour l'assainissement collectif, les études pour renouveler la station d'épuration de Culoz-Béon ont débuté et l'outil informatique de surveillance des ouvrages a été déployé pour améliorer la réactivité du service.

Focus : déploiement du service communautaire sur la commune de Brégny-Cordon

Grâce à la collaboration des agents et élus, le service d'eau potable s'est déployé à Brégny-Cordon en 2025. Cette intégration a mobilisé les équipes d'exploitation pour prendre en main le réseau (réservoirs, vannes, compteurs), analyser les indicateurs de performance et assurer le quotidien (recherche de fuites, nettoyage, relève). L'appropriation complète d'un tel patrimoine nécessite plusieurs années.

En parallèle, le transfert administratif et financier (données abonnés, nouveau logiciel de facturation) a représenté une charge majeure.

ETUDES ET TRAVAUX

L'année 2025 a marqué le lancement des grands travaux prioritaires. Les opérations ont permis d'améliorer la qualité de l'eau et de sécuriser les réseaux, à l'image de l'interconnexion entre Arbois-en-Bugey et Belley.

En parallèle, les derniers chantiers d'avant-transfert se sont poursuivis avec les communes, comme la nouvelle station d'épuration de Ceyzérieu et les travaux d'assainissement à Culoz-Béon.

En 2026, la régie réhabilitera les stations de Culoz-Béon et Saint-Benoît, sécurisera l'eau potable en modernisant les réseaux à Virieu-le-Grand.

Focus : Sécurisation du Puits de Brens

En 2025, l'étude pour sécuriser le Puits de Brens a été lancée. Ressource stratégique pour cinq communes (dont Belley), ce puits permettra de secourir d'autres communes en cas de sécheresse. Soutenus par le Département et l'Agence de l'eau, les travaux d'un puits de secours débiteront en 2026 pour renforcer la résilience du territoire face au changement climatique.



EXPLOITATION



78

FUITES RÉPARÉES
SUR CANALISATION
(HORS BRANCHEMENT)

RELATIONS USAGERS



8 691

APPELS REÇUS EN 2025
SOIT 34,6 APPELS / JOUR

1 243

ABONNÉS REÇUS
EN ACCUEIL PHYSIQUE
SOIT 4,9 ABONNÉS/JOUR

20 706

FACTURES ÉMISES
AUX 18 192 ABONNÉS

ETUDES ET TRAVAUX



3,8 M€

CRÉDITS CONSOMMÉS
EAU & ASSAINISSEMENT

RELATIONS USAGERS

Porte d'entrée de la régie des eaux, une équipe de 6 agents gère l'ensemble des demandes, de la relève des compteurs à la facturation des abonnés et des prestations. En 2025, de nouvelles communes (Chazey-Bons, Cuzieu) ont été intégrées au logiciel de facturation communautaire, portant le total à 18 192 abonnés. Cette année a aussi été marquée par la mise en place d'une relève et d'une facture uniques par an, représentant 20 706 factures émises.

Focus : mensualisation des factures

Préparé en partenariat avec le service finances de la CCBS et la trésorerie d'Oyonnax, le paiement mensualisé a été déployé progressivement en 2025. Ce nouveau service offre désormais plus de souplesse aux usagers et comptait déjà 1209 abonnés mensualisés en fin d'année 2025 (6,65 % du territoire).

Le rapport complet 2025 est disponible sur
www.ccbugeysud.com



SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Des contrôles, mais aussi un accompagnement des usagers

Le service d'assainissement non collectif (SPANC) s'adresse à l'ensemble des usagers non raccordés au réseau d'assainissement collectif des 41 communes de la CCBS. Sa mission est de contrôler les installations individuelles et d'accompagner les particuliers dans les démarches de réhabilitation ou de construction (dossiers de subventions mandatés pour le compte du Département, aide au choix de filière...).

Les contrôles de bon fonctionnement permettent de vérifier l'état général des installations et de sensibiliser les usagers à l'importance d'un entretien régulier. Les contrôles de conception sont nécessaires pour valider les projets de construction ou de réhabilitation. Ceux de travaux vérifient la conformité des installations en cours de réalisation.



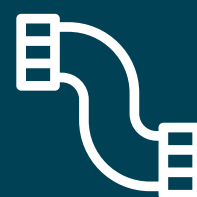
4 300 habitants

POPULATION DESSERVIE
PAR UNE INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



26 258 €

D'AIDES FINANCIÈRES
VERSÉES POUR
LE COMPTE DU
DÉPARTEMENT DE L'AIN



215

CONTRÔLES DE BON
FONCTIONNEMENT
EFFECTUÉS
EN 2025



46

CONTRÔLES DE CONCEPTION

25

CONTRÔLES DE TRAVAUX

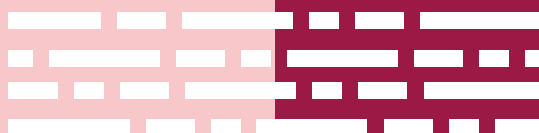
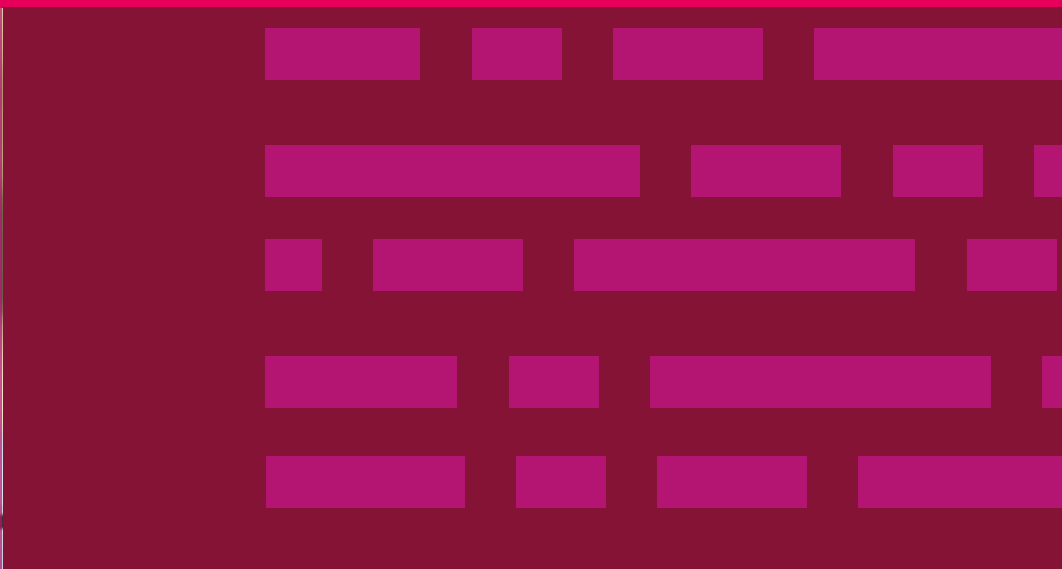
55

CONTRÔLES LIÉS
À DES VENTES

*Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2025
est disponible sur www.ccbugeysud.com*



8. ANNEXES



GLOSSAIRE

A

ABF : Architecte des Bâtiments de France

ADAPA : Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain

ADAPEI : Association engagée Dans l'Accompagnement des Personnes en situation de handicap

ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADIA : Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

ADS : Application du Droit du Sol

ADSEA : Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte

AGLCA : Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire de l'Ain

ALECO1 : Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

AMO : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

ANAH : Agence NAtionale de l'Habitat

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ARS : Agence Régionale de Santé

AVEMA : Association d'aide aux Victimes du département de l'Ain

région AURA : région AUvergne-Rhône-Alpes

B

BGE : Réseau d'accompagnement et de conseil à la création et au développement d'entreprise

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

C

CAE : Coopérative d'Activités et d'Emplois

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCBS : Communauté de Communes Bugey-Sud

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CD01 : Conseil Départemental de l'Ain

CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial

CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDG01 : Centre De Gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain

CDOS01 : Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain

CDS : Centre Départemental de Solidarité

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

CIA : Complément Indemnitaire Annuel

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CIL : Conférence Intercommunale du Logement

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination (gérontologique)

CLPE : Comité Local pour l'Emploi

CLSM : Contrat Local en Santé Mentale

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CNAC : Commission Nationale d'Aménagement Commercial

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

CODEV : COncil de DEveloppement

CODIR : COmité de DIRection

COPIL : COmité de PILotage

COT : Contrat d'Objectifs Territorial

COTECH : COmité TECHnique

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CST : Comité Social Territorial

CT / CHSCT : Comité Technique / Comité d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail

CTG : Convention Territoriale Globale

CUa : Certificat d'Urbanisme simple ou informatif

D

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DELFP : Diplôme En Langue Française

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs

DP : Déclaration Préalable

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DSI : Direction des Systèmes d'Information

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

E

EID : Entente Interdépartementale de Démoustication

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ELO : Espace Loisirs Orientation

ENS : Espaces Naturels Sensibles

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ESAT : Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail

ETP : Equivalent Temps Plein

F

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FLE : Français Langue Etrangère

G

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

GR ou GRP : Grande Randonnée

H

HT : Hors Taxe

I

IA : Intelligence artificielle

IRVE : Infrastructure(s) de recharge pour véhicules électriques

J

JEA : Journées Européennes de l'Archéologie

JEP : Journées Européennes du Patrimoine

JNA : Journées Nationales de l'Architecture

L

LEADER : Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

M

MAEC : Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques

MFS : Maison France Services

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives

MLJ : Mission Locale Jeunes

MNS : Maître(s)-Nageur(s) Sauveteur(s)

MOE : Maîtrise d'Œuvre

MSA : Mutualité Sociale Agricole

O

OAP : Orientation(s) d'aménagement et de programmation

OM : Ordures Ménagères

ONF : Office National des Forêts

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

ORSAC : Organisme pour la Santé et l'Accueil

ORS : Observatoire Régional de la Santé

ORT : Opération de Revitalisation Territoriale

OT : Office de Tourisme

P

PAAT : Projet Agricole et Alimentaire Territorial

PAC : Politique Agricole Commune

PACAP : Petite enfance. Alimentation. Corpulence. Activité Physique

PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique

PC : Permis de Construire

PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées

PECV : Plan Epargne Chèques-Vacances

PFAC : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif

PGRE : Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau
PIA : Plan Intercommunal d'Attribution
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PME : Petite ou Moyenne Entreprise
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PPGDID : Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs

Q

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
QVCT : Qualité de vie et des conditions de travail

R

RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
RH : Ressources Humaines
RPS : Risques PsychoSociaux
RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

S

SCOT : Schéma de COhérence Territorial
SEMA : Société d'Economie Montagnarde de l'Ain
SHR : Syndicat du Haut Rhône
SI : Système d'Information
SIEA : Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain
SIG : Système d'Information Géographique
SIVOM : Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple
SOLIHA : Solidaires pour l'habitat
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPPE : Service Public de la Petite Enfance

SPPEH : Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat
SPRH : Service Public de la Rénovation de l'Habitat
SRAV : Savoir Rouler A Vélo
STEP : STation d'EPuration des eaux usées

T

TAD : Transport A la Demande
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
THRS : Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires
TPE : Très Petites Entreprises
TTC : Toutes Taxes Comprises

U

UCAB : Union des Commerçants et Artisans de Belley
UFR : Usager en Fauteuil Roulant
UFC : UFC-Que Choisir
URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

V

VAE : Vélo à Assistance Electrique
VBS : Valoristes Buguey-Sud
VL : Véhicule Léger
VP : Vice-Président
VTT : Vélo Tout Terrain

Z

ZA : Zone d'Activité
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZAE : Zone d'Activités Economiques
Loi ZAN : Zéro Artificialisation Nette







BUGEYSUD
Communauté de communes

ADRESSE POSTALE ET SIÈGE

Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - CS 87071 - 01301 BELLEY cedex

ACCUEIL DU PUBLIC

Communauté de communes Bugey-Sud
Ilôt Grammont - 46 rue du Lieutenant Argenton - 01300 BELLEY

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Mercredi, vendredi de 9h à 12h.

CONTACT

Tél. 04 79 81 41 05
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Mail : accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com

